

# FRAMONDE

Lettre électronique des départements de français dans le monde

9 avril 2015

- **APPELS À COMMUNICATIONS**  
(congrès, colloques, rencontres, journées scientifiques)
- **APPELS À CONTRIBUTIONS**  
(articles pour publications, revues, ouvrages collectifs)
- **APPELS D'OFFRES**  
(financement de recherches, bourses de mobilité, expertise, emploi)
- **DEMANDES**  
(recherche de co-direction, co-tutelle, orientation, informations localisées)
- **INFORMATIONS – RESSOURCES**  
(publications en ligne, informations générales)

## Table des matières

<b>Appels à communications</b> .....	<b>4</b>
Colloque international « Anne Hébert, le centenaire », 7, 8 et 9 juin 2016, Université de Sherbrooke (Québec, Canada).....	4
Haïti dans le monde: présences, représentations, performances, <i>Association des études haïtiennes</i> , 27e conférence annuelle, Du 21 au 24 octobre 2015, Université de Montréal (Québec, Canada).....	7
<i>Journées Internationales de recherche "Médias sociaux et corpus de communication médiée par les réseaux. Annotation, analyse, données libres</i> », 23-24 octobre 2015, Rennes (France) .....	8
Langues, arts et métiers : Domaines des langues, langues de domaines, <i>Colloque international organisé par les départements de français de l'ISLT (Université de Carthage), de l'ISSHT (Université El Manar) et de l'unité de recherche ERCILIS en collaboration avec le REMATE</i> , Tunis (Tunisie), le 26-27 novembre 2015 .....	9
La dimension socioculturelle dans l'enseignement des langues étrangères, <i>Rencontre Internationale sur l'Enseignement des Langues Étrangères au Québec</i> , Université de Montréal (Québec, Canada).....	12
<i>La Science du mot</i> , Deux journées de rencontres, <i>Department of French, University of Victoria (Victoria, BC, Canada)</i> , 16-17 octobre 2015 .....	13
<i>La traduction comme source de découverte et de création</i> , Colloque international, 17 et 18 juin 2016, Université Jean Monnet de Saint-Etienne (France).....	14

**FRAMONDE**, lettre électronique des départements de français dans le monde  
Programme *Langue française, diversité culturelle et linguistique*  
AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

Informations compilées par Amélie Nadeau

Soumettre le contenu pour la prochaine lettre via :

[amelie.nadeau@auf.org](mailto:amelie.nadeau@auf.org)

*Analyse de discours / Linguistique textuelle. Diversité des approches contemporaines en Analyse de discours*, 3e colloque international de doctorants organisé par le CODFREURCOR, Jeudi 29 et vendredi 30 octobre 2015, Université d'Etat Ilia, Tbilissi (Géorgie)..... 16

*Les représentations sociales et l'agencement collectif d'énonciation: identités, catégorisations, conflits*, Colloque international organisé par l'Université Moulay Ismail, l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et l'Ecole Supérieure de Technologie, 22-23 mars 2016, Meknès (Maroc)..... 19

**Appels à contributions..... 20**

Appel à contributions pour le bulletin *Le français à l'université* - Rubrique «Lire en français» .....20

*Interactions langagières et didactique des langues*, Revue Recherches en didactique des langues / cultures ..... 21

*Le travail sur et à partir de textes écrits en classes de langue étrangère : Des prescriptions et supports d'enseignement aux pratiques des enseignants et performances des élèves*, Revue RDLC, Appel à contribution pour publication dans un numéro spécial de Recherches en Didactique des Langues et Cultures : les cahiers de l'Acedle ..... 22

*Interplay : Revue académique de Langue, Linguistique et Littérature du Foreign Language and Literature Department of Tunghai University, Taichung, Taiwan* ..... 24

*Tabous : représentations, fonctions et impacts*, Appel à contributions pour un ouvrage collectif .....25

*La phrase en production d'écrits, approches nouvelles en didactique*, Numéro 54 de LIDIL coordonné par Catherine Boré..... 26

*Revue Matices en Lenguas Extranjeras*, Numéro 7..... 28

*Synergies Brésil, Appel à contributions permanent*..... 29

**Appels d'offres AUF..... 30**

Appel à manifestation d'intérêt pour la conception de modules francophones de formation à distance sur « Genre : concepts et approches » ..... 30

Appel à projets TICE ..... 31

Dialogue d'expertise - Expertises globales ou spécifiques ..... 32

Dialogue d'expertise - Création d'un département de français ..... 34

PRO FLE – Professionnalisation en Français Langue Étrangère : nouvel appel à candidatures ..... 35

Appel à candidatures - FOAD 2015-2016 ..... 37

IFOS – Professionnalisation en français sur objectifs spécifiques ..... 37

Publications en français 2015 du Moyen-Orient : dépôt d'une demande de soutien ..... 40

**Appels d'offres..... 40**

*Enseignant(e) de français langue étrangère (FLE)*, Centre universitaire d'études françaises (CUEF) de Grenoble, Université Stendhal-Grenoble 3 (France), ..... 40

Professeur-e ordinaire en linguistique française (100%), Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse) .....	41
Lancement de la 8e édition du prix de la traduction Ibn Khaldoun-Senghor en sciences humaines .....	42
<b>Vient de paraître.....</b>	<b>42</b>
<b>Informations – ressources.....</b>	<b>45</b>
Théorie générale de la recherche en didactique des langues-cultures.....	46
Création du REFTIC, réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence, <a href="http://reftic.francophonie.org/">http://reftic.francophonie.org/</a> .....	46
Revue de droit linguistique .....	47
Filfrancophonie - nouvelle liste de diffusion.....	47
Étude sur l'apport des jeux sérieux pour la formation à distance au Canada francophone .....	48
1990 - 2015 : 25 ans, 25 textes de l'Afrique francophone au sud du Sahara et de l'océan Indien, Une anthologie proposée et présentée par Bernard Magnier.....	48

## ■ APPELS À COMMUNICATIONS

### COLLOQUE INTERNATIONAL « ANNE HÉBERT, LE CENTENAIRE »

7, 8 et 9 juin 2016

Université de Sherbrooke (Québec, Canada)

**Date limite: 30 avril 2015**

Organisé par le Centre Anne-Hébert, en partenariat avec l'Association internationale des études québécoises (AIÉQ), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ)

2016 est l'année du centenaire de la naissance d'Anne Hébert (1916-2000). C'est également le vingtième anniversaire de la création du Centre Anne-Hébert de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke, institution à laquelle l'auteure a confié ses archives littéraires.

Anne Hébert est l'un des écrivains québécois les plus appréciés dans le monde. Elle a obtenu de nombreux prix, parmi lesquels les prestigieux prix des Libraires de France en 1971, Fémina en 1982 et Gilles-Corbeil en 1993. Sa production littéraire s'étend sur plus de soixante ans et comprend des romans, des nouvelles, des poèmes, des pièces de théâtre et des essais. La richesse de cette écriture, aux formes et aux thèmes variés, a suscité un grand nombre de travaux au cours des six dernières décennies, s'inspirant de différentes approches (sociocritique, psychanalyse, mythocritique, sémiotique, études féministes, etc.). Mais rares à ce

jour sont ceux qui ont porté un regard englobant sur l'œuvre, la replaçant dans son unité et sa continuité temporelle. Ce colloque sera l'occasion pour les chercheuses et chercheurs de réfléchir à la cohérence en même temps qu'aux variations subtiles de cette œuvre. D'une durée de 20 minutes, les communications devront s'inscrire dans l'un des trois axes suivants :

### **Axe 1 – Regards sur l'œuvre dans son ensemble**

Chaque écrivain a son langage personnel, ses images, ses thèmes et ses formes de prédilection, ses tensions, voire ses contradictions. Qu'il s'agisse du corps et de l'esprit, de l'ombre et de la lumière, du jour et de la nuit, de la vie et de la mort, ou bien encore de la gémellité, les dualités abondent chez Anne Hébert. Comment ces forces antagonistes s'organisent-elles dans sa pratique de différents genres littéraires ?

Dans une œuvre où sévit la loi du destin, les personnages semblent dans l'attente de quelque tourmente qui les poussera presque inéluctablement à une fin funeste. La hantise de l'enfermement – dans un tombeau, une chambre fermée, un couvent ou le métro – apparaît souvent comme une trappe qui se referme sur eux. Chez les personnages féminins, aux prises avec toutes sortes de tabous et d'interdits, le désir est grand de se libérer de l'entrave familiale, religieuse ou sociale : pensons à Julie dans *Les Enfants du Sabbat* (1975). Certains parviennent à se libérer de leurs chaînes. Ainsi en est-il de femmes porteuses de lumière et protectrices de la vie primitive, telles Ève du recueil *Poèmes* (1960), Flora Fontanges du roman *Le Premier Jardin* (1988) et Ludivine Corriveau de la pièce de théâtre *La Cage* (1990). D'autres, comme Catherine dans *Les Chambres de bois* (1958), accomplissent leur destin en se libérant de l'emprise d'hommes faibles et mélancoliques, hantés par leurs démons intérieurs; ou en s'affranchissant de la tyrannie d'hommes cruels et violents, comme dans la pièce *L'Île de la Demoiselle* (1990). Mais il y a aussi les femmes diaboliques, sortes de bêtes sauvages prêtes à dévorer leurs victimes, comme le vampire Héroïse (1980), ou encore la Lydie du roman *L'Enfant chargé de songes* (1992) qui s'amuse à jouer les mauvais génies pour « tenter Dieu et le diable à la fois ». Que reviennent nous dire, de texte en texte, ces personnages tourmentés par une conscience souffrante, qui mènent une vie ressemblant au sommeil ou à la mort ?

Dans ses essais, Anne Hébert met l'accent sur l'importance de la langue et sur son amour pour la poésie, la musique, la peinture, la danse et le cinéma. Qu'elle soit en prose ou en vers, son écriture emprunte aux arts et comporte des rythmes langagiers qui nous touchent plus ou moins obscurément : recours au vers dans la prose, chansons et récits poétiques enchâssés, usage de phrases nominales, polysémie, ruptures dans les temps de la narration... Ses lectures ont également joué un rôle considérable dans sa formation littéraire et artistique : Baudelaire, Rimbaud, Supervielle, Jouve, Éluard, Ramuz, Proust, Mauriac, Colette, Faulkner, Beckett, et tout spécialement Saint-Denys Garneau, avec lequel elle partageait une passion pour la poésie et la musique... Certaines lectures sont plus déterminantes que d'autres. Quelles en sont les incidences et les variations dans la production littéraire? Qu'est-ce qui fait l'originalité du style d'Anne Hébert? En quoi cette auteure reste-t-elle poète, même en prose, et en quoi sa poésie peut-elle être mise en relation avec ses romans et son théâtre?

### **Axe 2 – Anne Hébert dans le monde : l'enseignement, la traduction et les études à l'étranger**

Les textes d'Anne Hébert sont enseignés aux niveaux collégial et universitaire, tant au Québec qu'au Canada bien sûr, mais aussi aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe, en Asie et en Afrique. Depuis les années 1960, la poésie et les romans ont fait l'objet de traductions en plusieurs langues. Ainsi, *Kamouraska* (1970) et *Les Fous de Bassan* (1982) ont été traduits respectivement en quatorze et huit langues ; des poèmes, en anglais, en espagnol, en roumain, et même tout récemment en coréen et en japonais ; le recueil de nouvelles *Le Torrent* (1950, 1963, 1965) a été traduit en anglais et en italien ; et la pièce de théâtre *La Cage*, en anglais et en portugais. Qui traduit Anne Hébert actuellement ? Quels sont les chantiers à venir ? Quelles visions de l'œuvre sont réfractées par ces traductions ?

L'intérêt des chercheuses et chercheurs francophones est constant. Un colloque « Anne Hébert » s'est tenu à la Sorbonne en mai 1996 et diverses communications ont porté sur son œuvre dans le cadre du colloque organisé, en octobre 2005, à l'Université de Limoges sur l'écriture du corps dans la littérature québécoise. Signalons également le numéro 12 des *Cahiers Anne Hébert*, sorti en 2012, qui contient des études de professeures et professeurs japonais et coréens. Différents aspects de l'œuvre ont été examinés par des chercheurs de diverses provenances : quels sont-ils ? On peut aussi se demander de quelle manière l'œuvre sert ou est servie par l'enseignement de la littérature québécoise dans le monde. Quelles sont les nouvelles avenues de réflexion et les préoccupations actuelles des professeures et professeurs étrangers à l'égard de l'enseignement ou de la direction de mémoires et de thèses sur l'œuvre d'Anne Hébert ?

### **Axe 3 – Après l'édition critique, nouvelles perspectives de recherche**

L'édition critique des œuvres complètes aux Presses de l'Université de Montréal apporte un éclairage

nouveau par la prise en compte des manuscrits et des dactylographies, des carnets, de la correspondance, ainsi que des adaptations pour le théâtre et le cinéma – pensons entre autres aux films Kamouraska (1973), Les Fous de Bassan (1987) ou Le Torrent (2012). Elle montre la recherche d'une continuité temporelle à travers les différents genres littéraires pratiqués. En plus des vingt et un titres publiés du vivant de l'auteure, l'édition critique présente des textes inédits ou parus en revue. Elle renseigne sur les faits divers qui ont inspiré l'écriture de certaines œuvres d'imagination. Cette recherche, menée par onze chercheuses et chercheurs sur plus de dix ans, fait en outre l'historique des contextes de production, de publication et de réception critique de l'œuvre.

Ouvrant la voie aux études génétiques, ces travaux attestent qu'on ne peut plus lire l'œuvre comme auparavant, mais qu'il faut désormais tenir compte des avant-textes, des carnets et des autres matériaux d'archives. En quoi et comment les citations et les listes préparatoires notées dans les carnets orientent-elles l'écriture? Comment les réécritures et les variantes des textes renouvellent-elles la connaissance de textes particuliers, voire de l'œuvre dans son ensemble? Quel art poétique se dégage des « proses diverses » sur la conception de la langue et de l'écriture d'Anne Hébert, sur ses affinités avec certains écrivains et artistes qui ont été pour elle des sources vives d'inspiration? Quelle place Anne Hébert réserve-t-elle à la dynamique des genres littéraires dans son œuvre? Quels sens nouveaux, en poésie comme en prose, les inédits apportent-ils?

Rédigés en français, le titre et un résumé de 300 mots avec une notice biographique de 100 mots devront parvenir par courriel au Centre.Anne-Hebert@USherbrooke.ca avant le 30 avril 2015. Les résultats de la sélection seront communiqués en juin 2015. Ce colloque se tiendra dans les locaux de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke. À l'été 2016, une exposition des archives d'Anne Hébert et d'autres activités culturelles auront lieu aussi à l'Université de Sherbrooke.

#### **Comité organisateur :**

Christiane Bisson (Université de Sherbrooke)  
Yvette Francoli (Cégep de Sherbrooke)  
Patricia Godbout (Université de Sherbrooke)  
Michel Gosselin (Cégep de Sherbrooke)  
Sophie Montreuil (Bibliothèque et Archives nationales du Québec)  
Annie Tanguay (Université de Sherbrooke)  
Nathalie Watteyne (CRILCQ – Université de Sherbrooke)

#### **Comité scientifique :**

Marie-Andrée Beaudet (CRILCQ – Université Laval)  
Neil B. Bishop (Université Memorial de Terre-Neuve)  
Louise Dupré (Université du Québec à Montréal)  
Gilles Dupuis (Université de Montréal)  
Jaap Lintvelt (Université de Groningue)  
Daniel Marcheix (Université de Limoges)  
Janet M. Paterson (Université de Toronto)  
Nathalie Watteyne (Université de Sherbrooke)

## **HAÏTI DANS LE MONDE: PRÉSENCES, REPRÉSENTATIONS, PERFORMANCES**

**Association des études haïtiennes  
27e conférence annuelle  
Du 21 au 24 octobre 2015  
Université de Montréal (Québec, Canada)**

***Date limite: 1er mai 2015***

Depuis la révolution haïtienne, la seule à promouvoir la liberté universelle, la présence d'Haïti sur la scène mondiale demeure gigantesque. Dès le début, elle crée un espace de refuge pour les opprimés avec la possibilité de citoyenneté pour toute personne d'origine africaine qui y arrive. Elle inspire la crainte chez ceux qui restent attachés au système esclavagiste. Plus tard, elle devient instrumentale dans la libération

des pays de l'Amérique latine. Le pays joue un rôle décisif dans l'Union pan américaine, dans les Congrès panafricains, la Société des Nations, et plus tard, dans l'établissement de l'Organisation des Nations Unies. Au début du vingtième siècle, le pays souffre l'indignation d'une occupation américaine qui met en suspens sa souveraineté. Indignation qu'elle partage avec d'autres pays de la région. Au milieu du vingtième siècle, faisant face à une dictature brutale, elle se lance dans la coopération africaine. Les liens avec l'Amérique latine n'ont jamais été brisés, comme en témoigne la coopération avec le Venezuela et Cuba aujourd'hui. Ses rapports avec la République Dominicaine demeurent tumultueux, mais constants.

La présence haïtienne dans le monde n'est pas seulement politique. Son mouvement de l'indigénisme annonce la Négritude. On ne peut ignorer l'importance d'Haïti « où la Négritude se mit debout pour la première fois » pour Aimé Césaire ou encore Léopold Sédar Senghor. Son impact sur la littérature mondiale continue de se faire sentir. L'élection de Dany Laferrière à l'Académie Française est fortement significative en ce sens. La présence de Michaëlle Jean à la tête de l'Organisation Internationale de la Francophonie ne fait que souligner l'importance symbolique et réelle d'Haïti pour cette institution et la francophonie comme concept, datant même d'avant la création d'une institution formelle avec les penseurs haïtiens du 19ème siècle. Haïti est le leader mondial en ce qui concerne la langue créole. La récente création de l'Académie du Créole Haïtien ne fait que le confirmer. Dans le domaine de la musique, Haïti a marqué de ses empreintes le paysage cubain et celui de la Nouvelle-Orléans, entre autres. Bassin du vaudou, le pays est aussi un centre religieux. La présence imposante d'Haïti dans le monde est incontestable.

Le 27ème colloque annuel de l'Association des études haïtiennes qui aura lieu du 21 au 24 octobre 2015 à l'Université de Montréal se propose de creuser cette présence d'Haïti dans le monde et de réfléchir sur les différentes façons dont les Haïtiens se représentent dans tous les domaines, ainsi sur les façons dont les Haïtiens et leur pays sont représentés par les autres.

Nous cherchons donc des communications dans toutes les disciplines abordant ce thème, plaçant Haïti en situation régionale et globale dans la mesure où Haïti agit sur et subit des situations dépassant le cadre de ses frontières, des forces internes et externes qui contribuent à ou entravent son autodéfinition ainsi que l'identité nationale ou même individuelle.

Etant donné que le colloque aura lieu au Québec, nous souhaitons recevoir des propositions de communication sur les relations entre le Québec et Haïti, entre le Canada et Haïti, traitant des connexions formelles ou informelles entre ces territoires à travers l'histoire. Comment est-ce que ces relations affectent le rapport entre Haïti et son ancienne métropole ? Comment les rapports entre Haïti et ses partenaires francophones de la région agissent-ils sur la géopolitique ?

L'année 2015 marque le centenaire du début de l'occupation américaine, invasion militaire du pays par les États-Unis qui dura dix-neuf ans et eut un profond impact sur la société haïtienne à plusieurs niveaux. Cet impact se fait encore sentir aujourd'hui et mérite d'être analysé. Cette occupation est aussi à appréhender dans son contexte régional, étant donné que d'autres pays ont subi le même sort, y compris la République Dominicaine.

Les discussions mettant en valeur la collaboration pluridisciplinaire à travers les sciences, les sciences sociales et les sciences humaines sont également les bienvenues. Ainsi, nous encourageons des propositions d'une variété de disciplines, y compris, mais non limitées à : l'histoire, la politique, la sociologie, l'anthropologie, la géographie, les sciences de l'environnement, les sciences de la santé, la religion, l'histoire de l'art, les études postcoloniales, la littérature comparée, la linguistique, la musique, l'éducation, les humanités numériques, les nouvelles médias, la performance et les études culturelles.

Le programme comportera des panels, des conférences, des vidéos, des expositions, des lectures, des groupes de discussion et des sessions d'écoute. Notre but est de traverser les frontières disciplinaires, linguistiques, sociales et sectorielles qui ont entravé des collaborations positives entre et avec des Haïtiens sur le chemin de l'avant.

Les modalités de participation ainsi qu'un formulaire de soumission de proposition sont disponibles sur le site <http://www.umb.edu/haitianstudies>.

Le délai de soumission est le 1er mai 2015.

Les conférenciers sont vivement encouragés à soumettre leurs articles au Journal of Haitian Studies, publication officielle de l'Association des études haïtiennes.

Site: [http://www.umb.edu/haitianstudies/conference/call\\_for\\_papers/appel\\_de\\_communications\\_francais](http://www.umb.edu/haitianstudies/conference/call_for_papers/appel_de_communications_francais)

# JOURNÉES INTERNATIONALES DE RECHERCHE "MÉDIAS SOCIAUX ET CORPUS DE COMMUNICATION MÉDIÉE PAR LES RÉSEAUX. ANNOTATION, ANALYSE, DONNÉES LIBRES »

23-24 octobre 2015, Rennes (France)

Site : <http://ird-cmc-rennes.sciencesconf.org>

**Date limite: 15 mai 2015**

Les premières journées internationales de recherche (JIR) sur les Médias sociaux et les corpus de communication médiée par les réseaux (CMR) se tiendront à Rennes, France, les 23-24 octobre 2015. Elles porteront sur la communication et les interactions découlant de réseaux tels que Internet ou les télécommunications, communications de types mono- ou multimodales, synchrones ou asynchrones. Les études sur tous les genres de communications sur les réseaux sont les bienvenues. Cela inclut (sans être limitatif) la communication dans les clavardages, les forums de discussion, les blogues, les courriers électroniques, les messages SMS et WhatsApp, des environnements multimodaux et/ou 3D, les textos, et les interactions ou discours produits sur les réseaux sociaux numériques, tels que Facebook, Twitter, LinkedIn, wikis (type Wikipedia), etc.

Le but des JIR est de réunir des chercheurs qui ont collecté des données sur ces interactions et communications et qui souhaitent les organiser et les partager en vue de développer des recherches communautaires. Les JIR aborderont les questions relatives au processus de construction de tels corpus, leurs annotations et analyses, les questions d'éthique et de droits en vue de la publication de tels corpus sous forme de données libres (OpenData).

## **Domaines d'intérêt (non limités)**

Les JIR auront trois thématiques :

### **1) Le développement de corpus CMR**

- Construire des corpus : de la collection des données à la publication
- Données libres pour la recherche en CMR : questions d'éthique et de droits
- Interactions multimodales

### **2) Annotations et analyses**

- Analyse du discours et du dialogue dans les discussions en ligne
- Développer un seul modèle pour tous les genres de CMR ou plusieurs ? Une extension du modèle TEI est-elle pertinente ?
- Etude des réseaux sociaux à travers leurs communications : communautés informelles, professionnelles, d'apprentissage ou autres
- Analyses contrastives de genres CMC spécifiques entre différentes communautés linguistiques (par ex. : langues en contact)
- Analyse des interactions dans des situations d'apprentissage
- Interactions multimodales

### **3) Traitement automatique des langues (TAL) appliqué au corpus CMR**

- étiquetage, normalisation et analyse des textes CMR
- gérer les abréviations et les variations orthographiques, fautes de frappe, etc.
- gérer les variations morpho-syntaxiques, lexicales, etc. (par ex. : dans des corpus produits par des scripteurs sourds)

## **Dates importantes**

15 mai 2015 : Date limite pour la soumission des résumés

15 juillet 2015 : Notification d'acceptation

23-24 octobre 2015 : Déroulement des journées JIR à Rennes

## **Conférenciers principaux**

En préparation

## **Comité scientifique**

Georges Antoniadis (U. Grenoble, France) ; Michael Beisswenger (U. Dortmund, Allemagne) ; Philippe Blanchet (U. Rennes 2, France) ; Thierry Bulot (U. Rennes 2, France) ; Thierry Chanier (U. Blaise Pascal, France) ; Isabella Chiari (U. Sapienza, Italie) ; Linda Hriba (U. Orléans, France) ; Gudrun Ledegen (U. Rennes 2, France) ; Julien Longhi (U. Cergy-Pontoise, France) ; Céline Poudat (U. Nice, France) ; Ciara R. Wigham (U. Lyon2, France)

### **Comité d'organisation**

Pauline Rannou (U. Rennes 2, France) ; Nathalie Schmitz (U. Rennes 2, France) ; Michael Beisswenger (U. Dortmund, Allemagne) ; Thierry Chanier (U. Blaise Pascal, France) ; Isabella Chiari (U. Sapienza, Italie) ; Linda Hriba (U. Orléans, France) ; Gudrun Ledegen (U. Rennes 2, France) ; Julien Longhi (U. Cergy-Pontoise, France) ; Céline Poudat (U. Nice, France) ; Ciara R. Wigham (U. Lyon 2, France)

### **Frais d'inscription**

50€ pour les chercheurs / 20€ pour les étudiants

Site : <http://ird-cmc-rennes.sciencesconf.org/resource/page/id/2>

## **LANGUES, ARTS ET MÉTIERS : DOMAINES DES LANGUES, LANGUES DE DOMAINES**

**Colloque international organisé par les départements de français de l'ISLT (Université de Carthage), de l'ISSHT (Université El Manar) et de l'unité de recherche ERCILIS en collaboration avec le REMATE**

**Tunis (Tunisie), le 26-27 novembre 2015**

***Date limite : 17 mai 2015***

Dans un environnement plurilingue comme celui du Maghreb où cohabitent les dialectes maghrébins locaux avec l'amazigh et ses variétés, l'arabe standard, le français, l'italien, l'espagnol et l'anglais, le répertoire verbal du locuteur varie en fonction des instances où l'interaction verbale se concrétise. Les institutions familiales, éducatives et professionnelles dictent le choix de la (des) langue (s) et déterminent les pratiques des locuteurs. C'est en effet le terrain, en tant que domaine des langues, qui façonne les pratiques langagières et qui construit les langues de domaines.

Ce colloque international «Langues, arts et métiers : Domaines des langues, langues de domaines » se situe dans la continuité des travaux du REMATE (Réseau Maghrébin des Technolectes) qui se sont concrétisés précédemment sous forme de colloques internationaux ; à Kénitra en 2013 portant sur les technolectes en milieux plurilingues et à Mostaganem en 2014 portant sur la Cyberlougha.

Le présent colloque fait de la communication « in vivo » avec ses interactions verbales intra et intergroupes son objet de travail. Les dénominations oralisées / écrites, répertoriées dans le champ sociolinguistique sont relatives aux langues de domaines, ayant trait aux activités langagières telles que ; « langue de spécialité », « langue spécialisée » (P.Lerat 1995) ou «technolectes » (L. Messaoudi, 2010). Les réalités linguistiques définies à travers les pratiques scripturales analysées dans les travaux du colloque Cyberlougha (2014) ont conduit à l'émergence au Maghreb d'un écrit oralisé propre à l'espace virtuel. Dans ce cadre d'idées, nous invitons les chercheur (s) (es) qui se préoccupent de l'usage de la langue dans son hétérogénéité / diversité à réfléchir sur le plurilinguisme qui caractérise les sociétés maghrébines, et ce, en contexte professionnel, à travers des pratiques anciennes et modernes.

L'ancrage théorique de ce colloque est pluridisciplinaire. Il interroge principalement la sociolinguistique variationniste (W. Labov, 1972) et interactionnelle (J. Gumperz, 1989 ; D. Hymes, 1982) ; (C. Kerbrat-Orecchioni 1980- 1990) et celle des pratiques linguistiques en milieu professionnel (J. Boutet, 2008), (L. Messaoudi, 2010). Elle interroge aussi la sociodidactique (P. Blanchet, 2009), l'anthropologie linguistique (F. Benremdane, 2004), (H. Meliani, 2010), l'ethnolinguistique (B. Malinowski 1963) et (G. Balandier 1985) et le monde de l'art (H. Becker, 1988) (B. Vouilloux. 1997).



Le colloque s'articulera autour de deux thèmes majeurs :

### **1. Domaine des langues :**

Le savoir-faire artistique ou artisanal se transmet de génération en génération, constituant ainsi un technolecte savant ou ordinaire. L'observation et l'analyse de ce discours permet de répertorier les pratiques langagières qui apparaissent, disparaissent ou persistent. Comment se manifestent ces activités langagières en fonction des différents domaines et comment s'organisent les discours spécialisés au sein des groupes dans leurs dimensions communes et spécifiques? Dans quelles mesures les langues de domaines comme ceux de l'artisanat (poterie, broderie, tissage, bijouterie ou autres) et ceux de l'art (musique, poésie, calligraphie, peinture, cinéma, théâtre, design) ont évolué sur le plan synchronique et diachronique ?

Dans quelles mesures les approches théoriques dans le domaine sociolinguistique répondent-elles aux interrogations spécifiques aux technolectes dans l'espace maghrébin ?

Les pays du Maghreb ont en commun un plurilinguisme sociétal. Les usages contextualisés en fonction des domaines assurent-ils une homogénéité/hétérogénéité ou une unité/diversité pour chacune des aires géographiques ?

### **2. Langues des domaines :**

L'histoire linguistique de la Tunisie témoigne d'une succession de civilisations et de cultures qui ont marqué l'espace par un multilinguisme sociétal que l'école a transformé en plurilinguisme. Comment le plurilinguisme se manifeste-t-il dans les différents domaines ? Est-il plus présent dans des secteurs plus que dans d'autres ? Pour quelles raisons ? En s'inscrivant dans un même secteur d'activités, dans quelle mesure le milieu urbain ou rural détermine-t-il la mise en mots des artisans et des artistes ?

L'exercice du métier d'un point de vue des pratiques linguistiques est-il le même à l'échelle interne et externe dans les trois pays ? En d'autres termes, les langues de domaines connaissent-elles une variation relative à l'espace et à la situation de communication où elles s'effectuent? Le discours portant sur ces métiers est-il aussi le même ou présente-t-il des divergences ? Varie-t-il selon le positionnement statutaire du locuteur, de son genre, de son âge, de son milieu géographique, générant ainsi un technolecte savant ou ordinaire ?

#### **Les différents axes :**

##### **Axe sociolinguistique :**

- Expressions linguistiques/expressions artistiques : discours sur et avec l'art
- Art et patrimoine linguistique
- Plurilinguisme et conduites discursives
- Les technolectes et création culturelle et artistique
- La circulation linguistique intra et intergroupe dans le discours artistique.
- L'usage des langues dans les métiers de l'art et de l'artisanat.
- Pratiques langagières, genres et domaines.

##### **Axe socio-didactique :**

- Langue(s) : médium (s) d'apprentissage dans le domaine des arts.
- Espace et langue comme outil de transmission d'un savoir-faire savant ou ordinaire.
- Enseignement/ apprentissage du français et en français dans un contexte de professionnalisation : Entre FOS (français sur objectifs spécifiques) et technolectes

##### **Axe onomastique :**

- Toponymie : lieux et métiers.
- Toponymie et aménagement linguistique, entre patrimoine et créativité.
- Désignations spatiales, pratiques langagières et culturelles

##### **Calendrier :**

Date du colloque : 26-27 novembre 2015

Date limite d'envoi des propositions de communication : 17 mai 2015

Notification d'acceptation ou de refus des propositions : 30 juin 2015

Programme définitif: 15 octobre

Le résumé sera accompagné d'une page de renseignements pratiques comprenant : nom, affiliation, téléphone, adresse électronique. Il ne doit pas dépasser 500 mots et doit être en Times 12 avec interligne simple et en format Word. Il est souhaitable de préciser l'axe ainsi que la thématique de recherche dans lequel s'inscrit la proposition.

**Contact** : [colloque.langues@gmail.com](mailto:colloque.langues@gmail.com)

**Lieux** : ISLT (Université de Carthage) et ISSHT (Université Tunis El Manar)

**Conférenciers (30 mn)** :

- Boutet Josiane, Jussieu Paris VII
- Laroussi Foued, Université de Rouen
- Lerat Pierre, Université Paris 13
- Marzouki Samir Université de la Manouba Tunis
- Méliani Hadj, ENS Mostaganem Algérie
- Messaoudi Leila, Ibn Tofail Kénitra Maroc

**Comité scientifique**

**REMATE** : Leila Messaoudi ( Ibn Tofail/Kénitra)- Claude Cortier (Rabat)-Ali Ouassou( Université Cadi Ayad Marrakech) -Farid Benramdane, (Ibn Badis/ Motaganem)- (Hadj Méliani ENS/ Mostaganem)- Nabila Benhouhou (ENS Bouzaréah / Alger)- Raja Bouziri (ISLT Carthage)-Ines Ben Rejeb (Université de la Manouba)-Raja Chenoufi-Ghaleb (ISSHT Université El Manar)-Mabour Abdelouahed (Chouaib Edoukali/El Jadida)-Philippe Blanchet (Université de Rennes) –Mamadou Lam ( Université de Nouakchott-Mauritanie) – Pierre Lerat (Université Paris XIII) Josiane Boutet (Université de la Sorbonne – Paris) – John Humbley (Université Denis Diderot – Paris) – Jean Michel Eloy (Université de Picardie – Amiens) – Manfred Peters (Université de Namur) - Taoufiq Afkinich (Université ibn Tofail – Kénitra) - Hafida Elamrani ((Université ibn Tofail – Kénitra) - Ali Falous (Université Moulay Smail - Meknes) – Fouad Brigui (Université Sidi Mohamed Ben Abdellah – Fès) – Mohyeddine Benlakhdar (Université Sidi Mohamed Ben Abdellah – Fès) - Abdelhamid Ibn El Farouk (Université Hassan 2 - Mohammedia) –Brahim Atoui (RASYP/CRASC) Algérie-Ouerdia Yermeh (ENS Bouzaréah Alger) -Foued Laroussi (Université de Rouen)- Bourguiba Ben Rejeb (ISLT Carthage)-Mohamed Miled (ISLT Carthage)-Issam Marzouki (ISLT Carthage)-Hédia Abdelkéfi (ISSHT)–Othman Ben Taleb (ISSHT)-(Héla wardi (ISSHT)-Hayet Charrada (ISSHT) -Halima Wannada (ISSHT)-Samir Marzouki (Université de la Manouba) - Zinelabidine Ben Aïssa (Université de la Manouba) -Mokhtar Sahnoun (Université de la Manouba)

**Comité d'organisation**

-Raja Bouziri -Inès Ben Rejeb- Raja Chenoufi-Ghaleb- Malak Sabeur-Moustapha -Inès Mouhli -Jihène Jerbi -Mamadou Lam -Améni Tlili

# LA DIMENSION SOCIOCULTURELLE DANS L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES

**Rencontre Internationale sur l'Enseignement des Langues Étrangères au Québec  
Université de Montréal (Québec, Canada)**

**Date limite: 30 mai 2015**

## **Calendrier des soumissions :**

Date limite de soumission des propositions : 30 mai 2015

Notification d'acceptation de la proposition : 30 juin 2015

Tenue du colloque : 13 et 14 novembre 2015

Les articles issus de cette rencontre feront l'objet d'un examen critique par un comité scientifique en vue d'une éventuelle publication. Date de soumission des articles : 1er avril 2016

L'Université de Montréal organise une première Rencontre Internationale sur l'Enseignement des Langues Étrangères au Québec (RIELEQ). Cet événement vise à rassembler les enseignants, chercheurs, professionnels et étudiants pour discuter, échanger et réfléchir sur l'enseignement des langues. Il traitera cette année de la dimension socioculturelle, sujet qui continue à susciter débats et réflexions dans les milieux scientifiques.

## **Appel à communications**

Ouverte à toutes les langues, cette rencontre a pour objectif d'examiner les différentes approches didactiques, les méthodes d'enseignement et les outils pédagogiques qui permettent d'incorporer cette dimension au cours de langue. Elle cherche également à identifier les difficultés et problèmes réels que rencontrent les enseignants et les apprenants dans le transfert et l'acquisition de cette compétence paralinguistique dans le processus d'enseignement/apprentissage des différentes langues. Il s'agit finalement d'ouvrir des perspectives en réfléchissant à des solutions concrètes qui permettent de relever les défis de l'interculturalité inhérents à tout enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) utilise l'expression « savoir socioculturel » et accorde une attention particulière à cette connaissance parce qu'il est probable qu'elle n'appartienne pas au savoir antérieur de l'apprenant ou qu'elle soit déformée par des stéréotypes. Ces caractéristiques socioculturelles peuvent concerner différents aspects, notamment : la vie quotidienne, les conditions de vie, les relations interpersonnelles, les structures sociales et familiales, les valeurs, les croyances, les institutions, le langage du corps, les conventions et les tabous, les mœurs, les coutumes, les traditions, les rituels, etc.

Outre l'acquisition du savoir socioculturel, l'apprenant, en tant qu'acteur social, devrait, selon le CECRL, être en mesure de « faire fonctionner la langue dans sa dimension sociale ». Cette compétence socioculturelle prend en considération les marqueurs de relations sociales, les règles de courtoisie, les expressions de la sagesse populaire, les différences de registre, les dialectes et accents. Pour pouvoir communiquer, l'apprenant doit alors connaître et savoir utiliser les formules de politesse, les expressions idiomatiques, figées et familières, les marqueurs linguistiques sociaux, régionaux, nationaux et professionnels, ainsi que les formes lexicales, phonologiques et corporelles, etc.

## **Axes de la rencontre**

Seront abordés, à titre indicatif, les axes suivants :

- 1- La définition de l'objet culturel et la possibilité de délimiter le champ du socioculturel : le choix des aspects socioculturels dans l'enseignement d'une langue, les critères de sélection et la progression.
- 2- Les approches didactiques, les contenus, corpus et matériels pédagogiques : leur application, leur efficacité et leurs limites pour l'acquisition de la compétence socioculturelle.
- 3- La question de la diglossie/pluriglossie qui pose un défi dans l'apprentissage de certaines langues.
- 4- La traduction comme moyen d'enseignement d'une langue et son rôle dans l'acquisition de la compétence socioculturelle à travers le passage d'une langue-culture à une autre.
- 5- L'acquisition de la compétence socioculturelle dans une approche contrastive en examinant deux ou

plusieurs langues et la possibilité de transposer les applications et les méthodologies d'une langue à une autre.

6- Les principaux obstacles qui entravent l'acquisition de la compétence socioculturelle aussi bien pour l'enseignant que pour l'apprenant : les stratégies pour contourner les difficultés.

7- Le traitement de la diversité culturelle : la représentation des peuples autochtones et des minorités dans l'enseignement des langues étrangères.

### **Communications**

Les communications peuvent être présentées en français ou en anglais. Elles seront de 20 minutes chacune, suivies de 10 minutes de débat.

Les soumissions doivent se faire sous format électronique avec un résumé de 250 à 300 mots à l'adresse suivante : [info@rieleq.com](mailto:info@rieleq.com)

### **Calendrier**

Date limite de soumission des propositions : 30 mai 2015 Notification d'acceptation de la proposition : 30 juin 2015 Tenue du colloque : 13 et 14 novembre 2015

Les articles issus de cette rencontre feront l'objet d'un examen critique par un comité scientifique en vue d'une éventuelle publication.

Date de soumission des articles : 1er avril 2016

### **Organisateurs**

Centre de langues et Département de Littératures et de langues modernes (DLLM), Université de Montréal

### **Comité d'organisation**

Chirine Chamsine, responsable des cours d'arabe, Centre de langues Juan C. Godenzi, Directeur du Département de littératures et de langues modernes (DLLM) Karine Jetté, responsable de formation professionnelle, DLLM Javier Lloro, Centre de ressources de l'espagnol du DLLM Gabriella Lodi, responsable de l'animation et de la coordination académique, Centre de langues Éric Viladrich Castellanas, responsable des cours de catalan, Centre de langues et DLLM

[www.RIELEQ.com](http://www.RIELEQ.com) [info@rieleq.com](mailto:info@rieleq.com)

Pour de plus amples renseignements : [info@rieleq.com](mailto:info@rieleq.com)

Site : <http://www.rieleq.com/>

## **LA SCIENCE DU MOT**

**Deux journées de rencontres**  
**Department of French, University of Victoria (Victoria, BC, Canada)**  
**16-17 octobre 2015**

***Date limite: 15 juin 2015***

Autour de la visite d'Alain Rey à l'Université de Victoria et en célébration de son œuvre, le département de Français organise deux journées de communications (20 minutes), en français et en anglais, sur "La Science du mot". La formule est empruntée au titre du récent ouvrage d'Alain Rey sur les outils et la constitution de cette science, de l'artisanat à la reconnaissance universitaire et scientifique, toujours sous l'inspiration d'une passion pour les mots, leurs usages et leur histoire.

Des dictionnaires amoureux aux chroniques lexicologiques et aux voyages dans les mots et les langues, Alain Rey a changé le paysage des ouvrages de référence et du discours sur les mots au long d'une vie chez Le Robert, sur France Inter et dans les librairies. L'amour de la langue, dans toutes ses disciplines et tous ses formats, est au cœur de son œuvre et se trouve, par son succès, bien partagé.

Les rencontres autour de "La Science du mot" proposent d'explorer, avec la même liberté, les compétences, discours, savoirs et formes de l'étude et de l'écriture touchant aux mots: définition, méthodes, outils théoriques, répertoires et dictionnaires, domaines disciplinaires, mais également créations, métamorphoses et inventions. Les sessions s'organiseront autour de thématiques disciplinaires variées:

- définitions du mot
- dictionnaires et lexiques
- chroniques de mots
- mots et culture
- le mot sur la toile
- le mot en toutes lettres
- la linguistique et ses territoires
- l'inspiration du mot
- outils et compétences
- méthodes et sciences

La liste est ouverte!

Nous invitons chercheurs et créateurs, de toutes disciplines, à participer à cette célébration du mot et de ses savoirs. Nous encourageons la participation d'étudiants-chercheurs et la soumission de propositions de sessions (3 communications, biographie du/de la président/e de session). Les propositions (titre, 150-200 mots) devront être accompagnées d'un petit dossier (courte bibliographie et biographie de 150 mots) nous permettant de soumettre une demande de subvention.

Les soumissions devront être envoyées avant le 15 juin 2015 à Hélène Cazes: [hcazes@uvic.ca](mailto:hcazes@uvic.ca)

Comité scientifique: Hélène Cazes, Emmanuel Hérique, Marc Lapprand, Catherine Léger.

## LA TRADUCTION COMME SOURCE DE DÉCOUVERTE ET DE CRÉATION

**Colloque international**

**17 et 18 juin 2016**

**Université Jean Monnet de Saint-Etienne (France)**

**Coordination : Anne Bécharde-Léauté et Sylvain Trousselard**

***Date limite: 25 juin 2015***

La traductologie examine inlassablement les sources de la traduction. Ces études comportent pour toile de fond des débats très relatifs sur la fidélité ou la trahison dont le traducteur fait preuve, qu'il soit « sourcier » ou « cibliste », à savoir qu'il privilégie la langue de départ ou la langue d'arrivée. La traductologie s'intéresse également aux ressources de la traduction en analysant les outils lexicographiques que sont les dictionnaires ou autres glossaires. L'exposition "(res)sources de la traduction », présentée récemment à la Bibliothèque universitaire de Lille iii, en est un bel exemple. En revanche, il est moins courant d'approcher la traduction en tant que source, à savoir s'intéresser non pas aux sources de la traduction, mais à la traduction comme source, ce qui sera l'objet de ce colloque.

En préambule, une approche historique semble incontournable, car dès l'Antiquité, la traduction fut source de découvertes et de création. Cet axe diachronique portera par exemple sur les textes ayant permis de connaître des langages ou des textes disparus ou jusqu'alors indéchiffrés. On pense d'emblée à l'exemple de traduction le plus célèbre de l'Antiquité, la Pierre de Rosette, qui permit à Champollion de déchiffrer les hiéroglyphes. On pourra également se pencher sur des traductions de textes perdus, par exemple la traduction de Cicéron des discours d'Eschine et de Démosthène, auquel d'autres textes font référence.

Pourtant, au delà de ces cas de découvertes ou de disparitions, on constatera aussi que, dès l'Antiquité, l'alternance historique entre traduction littérale et traduction libre favorisa un processus de création issu d'un acte de traduire encore pérenne. Dans une approche plus contemporaine comportant une réflexion élargie sur la tâche du traducteur, nous aborderons ainsi non seulement la traduction comme source de découvertes mais aussi comme source de création. De fait, la traduction ne se limite jamais à une simple transposition de

sens littéral mais constitue une véritable re-création, au sens propre d'une seconde vie du texte, à laquelle vient parfois s'ajouter une véritable descendance, dans le cas d'œuvres célèbres imitées ou constamment retraduites. On s'attardera par exemple sur les recreations de l'époque romaine qui s'inspirèrent de textes grecs prestigieux, dans une activité de traduction-imitation qui sera reprochée à des auteurs comme Plaute ou Térence. Sans aller jusqu'à l'imitation, la traduction fonctionne aussi par échos puisqu'elle permet, par la prolifération de ses multiples, d'inspirer d'autres auteurs. Les reproches qu'on a pu faire aux traducteurs-imitateurs seront, au Moyen Âge, perçus comme des vertus : Bono Giamboni, par exemple, cite, imite et reprend Prudence sans mentionner sa source. On ne saurait aujourd'hui critiquer des auteurs comme Shakespeare, Molière ou La Fontaine d'avoir abondamment puisé dans ces sources antiques, souvent d'ailleurs par le biais de traductions. On pourrait ainsi revisiter le succès révolutionnaire du Tristram Shandy de Laurence Sterne chez ses confrères européens, comme Diderot ou Pouchkine, qui connurent cette œuvre uniquement en traduction. Nous verrons ainsi que, quelle que soit son degré de fidélité, la traduction sert toujours d'élément de base à la transformation d'un héritage en une culture nouvelle.

La traduction fut aussi source d'inspiration dans des circonstances plus tragiques qui conduisirent à la censure et qui demanderont à être rappelées dans le cadre de ce colloque. Par exemple, sous le fascisme italien, de nombreux auteurs se retrouvant au chômage ou sans éditeur eurent recours à la traduction d'abord comme pis-aller, puis comme moyen d'expression. Americana, une anthologie de littérature américaine publiée en 1941 chez Bompiani sous la direction d'Elio Vittorini eut pour traducteurs des auteurs aussi prestigieux qu'Eugenio Montale, Alberto Moravia ou encore Cesare Pavese. Les préfaces et annotations de Vittorini déplurent au Ministero di cultura popolare qui les censura mais qui accepta finalement la traduction, d'abord dépourvue de commentaires, puis préfacée l'année suivante par Emilio Cecchi, auteur jugé moins subversif. Un même phénomène fut observé en Union soviétique du temps de la Guerre froide où, selon le linguiste et théoricien de la traduction Efim Etkin, les poètes russes « communiquèrent avec leur lectorat par l'intermédiaire de leurs traductions de Goethe, Shakespeare, Orbéliani et Hugo ». Ces auteurs réduits au silence traduisirent pour continuer de se faire entendre tout en faisant silence sur une œuvre que, dans le meilleur des cas, ils continuaient secrètement d'écrire. Ainsi, malgré la censure, la traduction, cette deuxième voie, devint désespérément source d'écriture. On pourra alors également présenter comme source la traduction d'un texte qui ne put jamais être publié dans son pays et dans sa langue originale.

C'est par le biais d'une approche résolument transversale qu'on étudiera enfin la traduction comme source de création dans des domaines autres que la littérature. Par exemple, dans le domaine des arts et plus particulièrement du livre d'artiste, la traduction est non seulement une source de création mais aussi un véritable outil expérimental. De fait, l'ambition universelle du livre d'artiste s'accompagne souvent d'expériences linguistiques ; la traduction s'écarte alors diamétralement de son rôle traditionnel de passage pour devenir un dispositif allant démultiplier le concept initial de l'œuvre pour l'élargir. Dans cet espace expérimental de nouvelles écritures qu'est le livre d'artiste, la traduction n'est plus seulement un outil conceptuel, elle devient source de créativité. Pour exemple, il existe de nombreux livres d'artistes emblématiques comme les 10 premiers nombres classés par ordre alphabétique de Claude Closky, dont l'ordre est inévitablement bouleversé, précisément par le jeu du classement alphabétique, par son passage à la langue anglaise qui crée alors une œuvre autre : *The First Thousand Numbers Classified in Alphabetical Order*.

Dans un souci d'ouverture et d'échange propre au séminaire interdisciplinaire ALLhis, ce colloque accueillera autant les communications historiques ou pratiques que les interventions d'ordre théorique. Ainsi, on pourra également étudier les travaux d'auteurs allant à l'encontre de la conception traditionnelle de la traduction comme pratique ancillaire. Des auteurs tels que Walter Benjamin, Antoine Berman, Jacques Derrida, Henri Meschonnic, Valéry Larbaud et Paul Ricœur ont permis de revoir la hiérarchie du passage de l'œuvre à sa traduction, redonnant un rôle principal à celle-ci et la transformant en source d'inspiration. Pour ces auteurs, si la traduction doit toujours accompagner le texte original, elle n'est plus subalterne à ce dernier ; le passage à l'acte de traduire acquiert dès lors une véritable valeur de (re-)création de l'œuvre, dans ce que Berman qualifie de nouvelle visée traductive. Meschonnic souligne aussi le rôle de créateur du traducteur lorsqu'il le décrit comme « sourbliste » ou « circier » plutôt que comme sourcier ou cibliste. À l'encontre des herméneutes confondant selon lui langue et langage, Meschonnic souhaitait sortir de cette « opposition dramatique » entre langue de départ et d'arrivée. Ce fut pour lui une question programmatique, la traduction devant immanquablement transcrire le rythme, ce « poème de la pensée ». Enfin, tout en reconnaissant cette propension créative du traducteur, Ricœur l'évoque en même temps comme un risque quand il écrit que la « trahison créatrice de l'original, [est l']appropriation également créatrice par la langue d'accueil : construction du comparable ».

Les propositions de communication (un titre, un abstract de 500 mots maximum, une bio-bibliographie de 10

lignes maximum et 5 mots-clés en anglais ou en français) seront à envoyer pour le 25 juin 2015, délai de rigueur, à

Anne Béchard-Léauté : [anne.francoise.leaute@univ-st-etienne.fr](mailto:anne.francoise.leaute@univ-st-etienne.fr)

et

Sylvain Trousselard : [sylvain.trousselard@orange.fr](mailto:sylvain.trousselard@orange.fr)

Le Comité scientifique se réunira en juin pour établir le programme des communications du colloque. Les réponses seront communiquées pour le 15 juillet 2015.

Les communications ne devront pas excéder 20/25 minutes afin que chaque intervention puisse donner lieu à une discussion ouverte. Cette obligation devra être strictement respectée par les participants. Les langues des communicants seront l'anglais, l'italien ou le français.

A l'issue du colloque, les intervenants seront invités à transmettre une version rédigée de leur communication. Cette dernière fera l'objet d'une expertise en vue d'une publication des actes dans les « Cahiers d'Allhis » aux éditions Chemins de tr@verse.

**Comité scientifique** : Anne Béchard-Léauté, Isabelle Baudino, Elisa Bricco, Sandrine Coin-Longeray, Yona Dureau, Rosa Fréjaville, Florence Garambois, Gérard Gâcon, Simina Mastacan, Christian Roinat, Sylvain Trousselard.

**Comité d'organisation** : Anne Béchard-Léauté, Sandrine Coin-Longeray, Isabelle Furnion et Sylvain Trousselard.

## **ANALYSE DE DISCOURS / LINGUISTIQUE TEXTUELLE. DIVERSITÉ DES APPROCHES CONTEMPORAINES EN ANALYSE DE DISCOURS**

**3e colloque international de doctorants organisé par le CODFREURCOR  
Jeudi 29 et vendredi 30 octobre 2015  
Université d'Etat Ilia, Tbilissi (Géorgie)**

***Date limite : 26 juin 2015***

L'Analyse de discours comme un prolongement de la grammaire textuelle et qui ne cherche pas ce que dit le texte (objet d'étude de la linguistique textuelle) mais la façon dont il le dit, est un domaine extrêmement diversifié. Cette diversité se manifeste tant au niveau théorique que pratique ce qui requiert une réflexion transdisciplinaire quant à son épistémologie, des approches, des méthodologies utilisées, de divers modes et niveaux d'analyses.

De ce fait, le champ de recherche dans le domaine de l'Analyse de discours est hétérogène et instable. Cette hétérogénéité est due avant tout à la polysémie de la notion de « discours » ce qui rend difficile de formuler une définition universelle et de mettre une ligne de démarcation nette entre « discours » et « parole », « discours » et « phrase », « discours » et « énoncé », « discours » et « texte ».

La variété de conceptions et de pratiques dans la désignation même du domaine – analyse du/des/de discours, la diversité de traditions – française ou anglophone, ses multiples orientations théoriques – marxiste, critique, interactionnisme symbolique, herméneutique, postmoderne, féministe, etc., ses usages dans les différentes disciplines en sciences humaines et sociales, la diversité des approches, etc., font du discours objet d'étude interdisciplinaire.

Malgré d'innombrables études effectuées ces dernières années dans le domaine de la linguistique communicative dont l'Analyse de discours fait partie intégrante, le champ d'investigation reste vaste et illimité du fait, entre autres, de la diversité considérable des approches en Analyse de discours, chacune d'elles étudiant le discours à travers un point de vue qui lui est propre.

L'objectif du présent colloque est de répondre aux questions fondamentales :

- Qu'est-ce que le discours ?
- Quels sont les rapports entre texte et discours, Linguistique textuelle et Analyse de discours ?
- Quelles sont les principales approches en Analyse de discours. ? En quoi consiste la spécificité de chacune d'elles ?
- Quelle est la dimension pragmatique des approches contemporaines en Analyse de discours ?

Afin de répondre à ces questions fondamentales, le présent colloque va s'interroger plus particulièrement sur les problématiques suivantes :

- La définition de « discours », sa délimitation et, par conséquent, son rapport avec « parole », « phrase », « énoncé », « texte » ;
- Relation entre linguistique du système, linguistique textuelle et linguistique du discours ;
- « Discours » - objet d'étude interdisciplinaire. Les particularités des points de vue qui déterminent l'étude de « discours » par différents courants en sciences humaines et sociales : Analyse de/du/des discours, Analyse conversationnelle, Théories de l'argumentation, Théories de l'énonciation, Théories de la communication, Sociolinguistique, Ethnolinguistique, Théories littéraires, Traductologie, Didactique. Ce qui conditionne la nécessité d'une réflexion transdisciplinaire.
- Diversité des approches en Analyse du discours : approches syntaxique, sémiotique, énonciative, pragmatique, communicationnelle, conversationnelle, interactionnelle, sociolinguistique, praxématique (cette dernière considérée comme linguistique anthropologique, réaliste et dynamique qui s'intéresse aux processus de la production du sens dans les discours).
- Le culturel, le textuel et le social dans différents genres de discours.

Les interrogations peuvent porter également sur les principes d'organisation de différents genres de discours en dégagant et caractérisant divers types de contraintes auxquelles sont soumises la construction et l'interprétation du discours : contraintes situationnelles, liées à l'univers de référence et à la situation d'interaction ; contraintes énonciatives, liées à l'actualisation textuelle ; contraintes textuelles, liées à la cohérence et à la composition du ou des textes dont se compose le discours, à la structure hiérarchique de ce(s) texte(s) ; contraintes linguistiques, liées à la syntaxe et au lexique (Sarale)

Le colloque se focalisera plus particulièrement sur le succès de la théorie bakhtinienne et les prolongements multiples déclenchant une « circulation conceptuelle » (Bres), afin d'élucider les rapports entre les trois concepts fondamentaux de l'Analyse du discours, à savoir le dialogisme, la polyphonie et l'intertextualité :

- Les réceptions premières des termes « dialogisme » et « polyphonie ». La pluralité de lectures des réflexions de Bakhtine et le développement ultérieur de ces concepts dans la littérature scientifique en sciences humaines et sociales. L'appropriation linguistique de la polyphonie et du dialogisme en rapport avec l'intertextualité (Kristeva, Riffaterre, Genettes, Ducrot, Vion, Maingueneau, Authier-Revuz, Roulet, approche praxématique, Bres, Novakovska, Moirand, Peytard...) : dialogisme et intertextualité, dialogisme et interdiscours, dialogisme et polyphonie ;
- Analyse des marqueurs linguistiques et discursifs de trois types de dialogisme (dialogisme interdiscursif, dialogisme interlocutif, dialogisme intralocutif) et de polyphonie.

D'autres thématiques relevant du domaine des Sciences humaines peuvent être ajoutées.

Les propositions de communication pourront porter sur d'autres langues que le français.

**Notice importante : Ce 3e colloque sera organisé en 4 langues romanes : français, espagnol, italien, roumain.**

**Nous invitons à participer à ce colloque, comme c'était le cas pour le 2e colloque, les professeurs, les enseignants-chercheurs de différentes universités.**

**Les doctorants d'autres universités peuvent envoyer leurs propositions de communication et participer au colloque à leurs propres frais.**

**Les Actes du colloque seront publiés, dans les langues de la communication, dans le 3e numéro de la revue du CODFREURCOR « Etudes interdisciplinaires en Sciences humaines ».**

**Modalités de participation :**



- Les propositions de communication avec un résumé de 250 mots environ doivent être envoyées avant le 26 juin 2015 aux adresses suivantes : [mzardok@yahoo.fr](mailto:mzardok@yahoo.fr) [lzbant@yahoo.fr](mailto:lzbant@yahoo.fr) [grigkara@yahoo.fr](mailto:grigkara@yahoo.fr)

- Elles seront sélectionnées par le Comité scientifique (double évaluation anonyme).

#### **Droits d'inscription :**

Gratuit pour les doctorants des universités membres du CODFREURCOR.

30 Euros pour d'autres participants (chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université d'Etat Ilia).

#### **Calendrier :**

Date limite pour proposer une communication : le 26 juin 2015

Date limite de la notification d'acceptation : le 6 septembre 2015

Diffusion du programme du colloque : le 2 octobre 2015

#### **Comité d'organisation :**

Mzaro/Mzagvé Dokhtourichvili, Université d'Etat Ilia [mzardok@yahoo.fr](mailto:mzardok@yahoo.fr)

Ludmila Zbant, Université d'Etat de Moldova [lzbant@yahoo.fr](mailto:lzbant@yahoo.fr)

Kariné Grigoryan, Université d'Etat Brusov des Langues et des Sciences sociales [grigkara@yahoo.fr](mailto:grigkara@yahoo.fr)

#### **Comité scientifique :**

Carmen Alén-Garabato, Université Paul Valéry - Montpellier 3, France

Anna Bondarenco, Université d'Etat de Moldova, République de Moldova

Anke Bosse, Université de Namur, Belgique

Heinz Bouillon, Université catholique de Louvain, Belgique

Henri Boyer, Université Paul Valéry – Montpellier 3, France

Jacques Bres, Université Paul Valéry – Montpellier 3, France

Cecilia Condei, Université de Craiova, Roumanie

Mzaro/Mzagve Dokhtourichvili, Université d'Etat Ilia, Géorgie

Lusiné Fljyan, Université d'Etat Linguistique Brusov d'Erevan, Arménie

Daniela Frumuşani, Université de Bucarest, Roumanie

Ketevan Gabunia, Université d'Etat I. Djavakhishvili de Tbilissi, Géorgie

Ion Gagim, Université d'Etat Alecu Russo de Balti, République de Moldova

Louis Gerrekens, Université de Liège, Belgique

Kariné Grigoryan, Université d'Etat Linguistique Brusov, Arménie

Laurent Gautier, Université de Bourgogne, France

Angela Gradinaru, Université d'Etat de Moldova, République de Moldova

Jarjoura Hardane, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban

Otilia Hedesan, Université de l'Ouest de Timisoara, Roumanie

Gouram Lébanidzé, Université d'Etat Ilia, Géorgie

Georgiana Lungu-Badea, Université de l'Ouest de Timisoara, Roumanie

Atinati Mamatsashvili-Kobakhidzé, Université d'Etat Ilia, Géorgie

Viorica Molosniuc, Université d'Etat de Moldova, République de Moldova

Manfred Peters, Université de Namur, Belgique

Louise Poissant, Université du Québec à Montréal, Canada

Patrick Sériot, Université de Lausanne, Suisse

Cristiana Teodorescu, Université de Craiova, Roumanie

Ludmila Zbant, Université d'Etat de Moldova, République de Moldova

# LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET L'AGENCEMENT COLLECTIF D'ÉNONCIATION: IDENTITÉS, CATÉGORISATIONS, CONFLITS

Colloque international organisé par l'Université Moulay Ismail, l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et l'Ecole Supérieure de Technologie

22-23 mars 2016, Meknès (Maroc)

**Date limite le 10 septembre**

Les représentations sociales et culturelles sont travaillées aujourd'hui par différents courants parfois contradictoires : inscription dans le champ universitaire de nouvelles formes épistémologiques, notamment à travers le développement des *studies*, large diffusion des luttes militantes, renforcement des identités... ; parallèlement, la pensée du commun se trouve tout à la fois réaffirmée et réinterrogée. Le colloque se propose alors de réfléchir à cette bataille des représentations, qui n'est pas sans conséquence sur la vie de tous les jours et sur notre compréhension du monde.

Si la représentation peut être appréhendée comme une forme de médiation entre la sensation et l'intellection, s'intercalant entre le monde et la compréhension que l'on en a, elle peut aussi se saisir comme une expérience qui permet de construire des savoirs, des usages, des pratiques, à ceci près que l'expérience se construit à partir de ces formes imaginaires – historiquement construites – dont il est souvent difficile de s'abstraire. Les sciences sociales depuis Durkheim ont étudié les représentations dans leur dimension collective (Moscovici, Jodelet), tandis que le retour du sujet dans les sciences humaines (Jodelet, 2008) autorise à nouveau à se pencher sur la dialectique entre représentation individuelle et représentation collective.

Dans ce cadre, il est possible de comprendre les représentations collectives au moins de deux manières : (1) comme des nécessités sociales, culturelles et individuelles inhérentes à la vie en société et susceptibles de former et souder des groupes, et (2) comme des institutions de signification, formes modernes du contrôle. Elles peuvent alors être mises en évidence à partir de ce que Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980) appellent « agencement collectif d'énonciation en faisant travailler ensemble divers champs disciplinaires ».

Il s'agira dans ce colloque d'examiner un certain nombre de points de vue, à partir de corpus variés, en essayant de mettre en évidence un certain nombre d'agencements. Particulièrement :

- Quel est le rôle de la littérature, des manuels scolaires, des discours de formation, des dictionnaires, des séries télévisées, du discours universitaire... des deux côtés de la Méditerranée dans la construction, le maintien des représentations, ou des déterritorialisations ?
- Comment y sont représentées les « figures » comme la femme, l'immigré, le pauvre... ou les valeurs – le propre, le sale, l'acceptable, le fou ...
- Comment y sont représentées les religions monothéistes, l'église et l'homme de religion chrétien, l'islam et le musulman ?...
- Les langues sont aujourd'hui réputées maintenir des représentations obsolètes (voir par exemple les discussions autour du genre en français). Comment les langues sont-elles travaillées par le désir de nouvelles représentations ?

Pour plus d'informations veuillez revenir au site du colloque :

<https://sites.google.com/site/colloquersace/comites/comite-d-organisation>

Les propositions de communication sont à envoyer à l'adresse suivante : [colloque\\_meknes2016@yahoo.fr](mailto:colloque_meknes2016@yahoo.fr)

**Date limite de soumission: 10 Septembre 2015**

**Comité d'organisation :**

Nadia Benelazmia : Coordinatrice  
Zoubida Boulagrouh  
Chantal Wionet  
Moustapha Aboulhassani  
Mohamed Bennaser  
Loumou Brahim

## Comité scientifique (par ordre alphabétique)

Aboulaazm Abdelghani (Professeur Émérite, Université Ain Choq, Casablanca)  
Aboulhassani Moustapha (Université Moulay Ismail, Meknes)  
Belarbi Mokhtar (Université Moulay Ismail, Meknes)  
Belhaj Abdelkarim (Université Mohamed V, Rabat)  
Bennaser Mohamed (Université Moulay Ismail, Meknes)  
Benelazmia Nadia (Université Moulay Ismail, Meknes)  
Bennis Said (Université Mohamed V, Rabat)  
Bernoussi Mouhamed (Université Moulay Ismail, Meknes)  
Boulagrouh Zoubida (Université Moulay Ismail, Meknes)  
Clerc Stéphanie (AMU Université d'Aix-Marseille)  
Crihană Alina (Université "Dunărea de Jos" de Galați, Roumanie)  
Falous Ali (Université Moulay Ismail)  
Fonvielle Stéphanie (Université d'Aix-Marseille)  
Jodelet Denise (chercheure Émérite de l'École des hautes études en sciences sociales)  
Kamal Abderrahim (Université Mohamed Ben Abdallah, Fès)  
Le Juez Brigitte (Studies Dublin City University, Comparative Literature Association of Ireland)  
Mercklé Pierre (ENS de Lyon)  
Osu Sylvester (Université François Rabelais de Tours)  
Wionet Chantal (Université d'Avignon et des pays de Vaucluse)  
Yilmaz Selim (Université de Marmara, Istanbul)  
Zemzami Driss (Université Moulay Ismail)

## ■ APPELS À CONTRIBUTIONS

### APPEL À CONTRIBUTIONS POUR LE BULLETIN *LE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ* - RUBRIQUE «LIRE EN FRANÇAIS»

Vous trouverez ci-dessous une liste de livres envoyés à la rédaction du bulletin *Le français à l'université* pour la rédaction d'une note de lecture. Le compte-rendu doit avoir une longueur d'environ 500 mots et être envoyé sous forme électronique à [amelie.nadeau@auf.org](mailto:amelie.nadeau@auf.org). Une échéance de deux mois vous sera allouée à compter de la date de réception de l'ouvrage.

*Sociophonétique du français. Genèse, questions et méthodes. Langage & Société*, numéro 151, dirigé par Maria Candea et Cyril Trimaille, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 183 pages.  
[http://www.revues.msh-paris.fr/modele1/nospebook2.asp?id\\_nospe=461&id\\_perio=61](http://www.revues.msh-paris.fr/modele1/nospebook2.asp?id_nospe=461&id_perio=61)

*Vers les nouvelles politiques culturelles. Les pratiques interculturelles engagées* de Milena Dragičević Šešić, CLIO, Université des arts à Belgrade, Association Marcel Hicter, 2015, 247 pages.

« Humour et catastrophes », textes réunis par Catherine Charpin, *Humoresques*, numéro 39, printemps 2014, Éditions MSH, 146 pages [http://www.humoresques.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=495:humoresques-39&catid=36&Itemid=54](http://www.humoresques.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=495:humoresques-39&catid=36&Itemid=54)

*Ao pé da letra*, Spécial Francophonie 2013/2014, Universidade Federal de Pernambuco

*Paysages urbains du monde lusophone*, de Jacqueline PENJON, Catherine DUMAS

<http://psn.univ-paris3.fr/ouvrage/hors-serie-ndeg2-paysages-urbains-du-monde-lusophone-0>

*Usages et fonctions des langues dans la région de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Est et des Grands Lacs*, Coordonné par Miryam Gagnon et Évariste Ntakirutimana, Synergies Agrique des Grands Lacs, Numéro 4 - Année 2015. **En ligne:** [http://gerflint.fr/Base/Afrique\\_GrandsLacs4/AfGrandsLacs4.html](http://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs4/AfGrandsLacs4.html)

« Les langues étrangères à la fac », numéro 32, 2014, *Les Dossiers des Sciences de l'Éducation* Sous la direction de Gail Taillefer . **En ligne :** <http://dse.revues.org/540>

Merci de nous indiquer votre **adresse postale** pour recevoir l'ouvrage que vous avez choisi.

Pour consulter les normes de rédaction: <http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=76>

**Attention:** Tous les auteurs doivent avoir complété ou mis à jour leur fiche dans le Répertoire des chercheurs, sur le portail Savoirs en partage: <http://www.savoirsenpartage.auf.org/chercheurs/>

## INTERACTIONS LANGAGIÈRES ET DIDACTIQUE DES LANGUES

### Revue Recherches en didactique des langues / cultures

**Date limite: 1 mai 2015**

Que l'on se place du point de vue de la psychologie cognitive vygotkienne et de la théorie socioculturelle de l'apprentissage des L2, du point de vue de l'analyse conversationnelle (voir Mondada et Pekarek 2000) ou du point de vue de l'acquisition langagière (Vasseur 2005, Matthey 1996), les interactions langagières suscitent l'intérêt des didacticiens des langues depuis plus de trente ans. Le construit est pluriel et recouvre différents domaines de recherche, au niveau social, cognitif, discursif, mais aussi épistémologique, théorique et méthodologique

Nous nous intéresserons ici plus spécifiquement aux interactions concernant les apprentissages des langues en milieu institutionnel, en présence et/ou à distance dans leur complexité et leur diversité.

Le numéro de revue s'articulera autour de deux grands axes :

#### **1/ Interactions : enjeux théoriques et méthodologiques**

Quelles conceptions de la notion d'interaction, pour quelles conceptions de la didactique des langues ?

Dans quelle mesure la notion d'interaction est-elle pertinente pour la didactique des langues, à la fois au niveau didactique (enseignement, appropriation, méthodologies d'enseignement) et didactologique (en tant que thématique de recherche et/ou du point de vue des démarches de recherches que leur étude suppose) ?

Comment cette notion s'articule-t-elle (ou non) à d'autres notions actuellement développées dans la recherche en DDL, comme « contextualisation », « cultures d'enseignement », « cultures d'apprentissage », « compétence plurilingue », etc. ?

Comment mobiliser des corpus d'interactions d'un point de vue méthodologique et d'un point de vue théorique dans la recherche et la formation en didactique des langues ?

#### **2/ Interactions, usages langagiers, appropriation langagière – questions didactiques et de formation**

Quels usages des différentes langues du répertoire des apprenants et enseignants peut-on observer dans les interactions en présence et à distance dans les contextes divers où interviennent les enseignants de langues ?

Quels types d'appropriation langagière sont observables ? Comment se fait l'appropriation langagière dans les interactions en présence et / ou à distance en fonction des contextes d'enseignement/apprentissage, des publics d'apprenants, des représentations des enseignants, etc. ?

Quels apports pour la didactique des L2 ? Quels enjeux et quelles conséquences pour la formation des enseignants ?

Les articles sont à envoyer à

[publications@acedle.org](mailto:publications@acedle.org)

Pour le : 1 mai 2015

Retour : 1 juillet 2015

Parution : début 2016

La feuille de style ainsi que les consignes aux auteurs sont à télécharger sur le site <http://www.acedle.org/>

Les articles ne devront pas dépasser 25 pages, bibliographie comprise. Les articles non conformes à la feuille de style ne seront pas retenus.

## **LE TRAVAIL SUR ET À PARTIR DE TEXTES ÉCRITS EN CLASSES DE LANGUE ÉTRANGÈRE : DES PRESCRIPTIONS ET SUPPORTS D'ENSEIGNEMENT AUX PRATIQUES DES ENSEIGNANTS ET PERFORMANCES DES ÉLÈVES**

**Revue RDLC**

**Appel à contribution pour publication dans un numéro spécial de Recherches en Didactique des Langues et Cultures : les cahiers de l'Acedle**

***Date limite: 15 mai 2015***

### **Calendrier des soumissions**

- Date de notification aux auteurs : 30 juin 2015
- Date de réception des versions définitives des articles : 15 octobre
- Date prévisionnel de publication : été 2016

Adresses utiles :

[Marianne.jacquin@unige.ch](mailto:Marianne.jacquin@unige.ch)

[g.simons@ulg.ac.be](mailto:g.simons@ulg.ac.be)

Cet appel émane d'un travail qui a débuté en septembre 2013 dans le cadre d'un symposium organisé au sein du Réseau international de Recherche en Éducation et en Formation (REF) à Genève. Ce symposium réunissait des chercheurs suisses et belges travaillant dans le domaine de la didactique des langues étrangères (DLE) autour de la question de la compréhension et de la production de textes écrits. Les contributions issues de plusieurs champs linguistiques disciplinaires (allemand, anglais, italien, latin) portaient sur la nature, la place, et la fonction des textes à différents niveaux : prescriptions officielles, pratiques enseignantes déclarées et effectives, développement attesté (évalué) des compétences lire et/ou écrire en LE. Les tâches scolaires y prennent une place centrale en tant que révélateur de la fonction didactique des textes (analyse des manuels), des obstacles à l'apprentissage pour les élèves (analyse de l'activité des élèves) et des compétences évaluées (validité des textes et tâches pour évaluer les niveaux des élèves).

La présence de travaux issus de différentes disciplines et traditions de recherche a permis d'amorcer un dialogue interdisciplinaire qui s'insère dans le débat autour de la question de savoir s'il faut parler des

didactiques des langues, de « la didactique des langues étrangères » (Coste, Moore & Zarate, 1997) ou encore de « la didactique des langues-cultures (DLC) » (Puren, 2002). Cette question autour des aspects génériques et spécifiques des disciplines permet de nourrir la réflexion interdisciplinaire et de générer de nouvelles questions de recherche que nous souhaitons approfondir grâce à des contributions qui viendront enrichir la réflexion entamée.

Le point commun de celles-ci réside dans leur ancrage didactique. Elles devront traiter d'une des facettes de la/des configuration(s) disciplinaire(s), telle(s) que définie(s) par Reuter et al (2007) : « les variations de la discipline, ses actualisations différentes selon les moments du cursus, les filières [...], les modes de travail pédagogiques et selon les espaces : de prescription (textes officiels), de recommandations (formation, inspection, associations...), des pratiques (dans les classes) (p. 88). Ces aspects peuvent se traduire en trois axes retenus dans cet appel.

### **Axe 1 : Les concepts circulant dans le(s) champ(s) disciplinaire des langues étrangères**

Les contributions qui s'inscrivent dans cet axe interrogeront les notions qui circulent dans le champ des didactiques des langues, mais qui ne recouvrent pas nécessairement les mêmes significations, soit sur le plan langagier, soit sur celui des traditions de recherche. On peut notamment questionner les théories du texte (Ronveaux & Soussi, 2014) qui sont sous-jacentes aux recherches menées, exposer une réflexion sur le concept de « tâche » telle qu'il est employé dans les différentes traditions linguistiques (Keller & Bender, 2012 ; Legutke, 2010 ; Müller et al, 2013 ; Thonhauser, 2010) ou encore traiter de l'usage de notions telles que « texte authentique », « compétence textuelle », « genre textuel (scolaire) » (Dolz & Schneuwly, 1997 ; Schneuwly, 2007).

### **Axe 2 : L'analyse des référentiels, programmes, manuels**

Cet axe inclura des études menées sur les référentiels de compétences, les plans d'études/programmes et/ou les manuels sous l'angle des questions suivantes : Quelle est la place accordée au travail sur la lecture et/ou l'écriture ? Quels sont les types ou genres de textes dont disposent les enseignants ? Comment les textes ont-ils été apprêtés, transformés en fonction des objectifs d'apprentissage ? Quelles fonctions les textes remplissent-ils dans l'enseignement de la langue et de la culture cible ? Comment la progression des textes à introduire en classe est-elle pensée ? Quelles sont les performances des élèves en lecture et/ou écriture de différents genres textuels ? Ces questions peuvent être traitées à plusieurs niveaux : analyse des prescriptions européennes et/ou nationales, analyse des manuels utilisés dans divers pays, présentation des résultats d'élèves à des tests (inter)nationaux ou encore analyse des effets de la transposition des textes en classe.

### **Axe 3 : Des pratiques enseignantes aux performances des élèves**

Cet axe exposera des études empiriques (pratiques enseignantes déclarées ou effectives) sous l'angle du travail enseignant. Les questions suivantes pourront être traitées : Quelles sont les représentations des enseignants en ce qui concerne l'enseignement des compétences de lecture et d'écriture ? Quels choix opèrent-ils en termes de textes et de tâches ? Comment planifient-ils leur enseignement de la lecture/écriture ? Quels usages les enseignants font-ils des textes en classe ? Quels sont les dispositifs mis en place par les enseignants ? Sur quelles dimensions du texte portent les corrections et les régulations des enseignants ? Comment testent-ils les compétences de lecture et de production écrite ? Comment envisagent-ils les liens entre les deux compétences ? Quel rôle joue le contexte (statut de la langue enseignée, degré enseigné, profil des élèves...) dans le choix des textes et des dispositifs ? Quels types d'interaction favorisent la compréhension d'une tâche de lecture ou de production ? Quelles régulations les enseignants apportent-ils ? Du côté de l'élève, on s'interrogera sur l'activité effective déclenchée par les tâches proposées. Quelles stratégies les élèves mettent-ils en place lorsqu'ils lisent et/ou écrivent des textes en LE ? Quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent ? Quelles tâches soutiennent le processus de lecture et/ou de production de textes ? Quelles formes de feedback enseignant permettent la progression des élèves au niveau des productions de textes ?

### **Éléments bibliographiques**

Coste, D., Moore, D. & Zarate, G. (1997). Compétence plurilingue et pluriculturelle. Langues Vivantes, Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Dolz & Schneuwly, B. & Dolz, J. (1997). Les genres scolaires : des pratiques langagières aux objets d'enseignement. Repères, 15, 27-40.

Keller & Bender. (2012) Aufgabenkulturen. Fachliche Lernprozesse herausfordern, begleiten, reflektieren. Leipzig : Klett.

Legutke, M. (2010). Aufgabe/Aufgabenorientierung. In H. Barkowski & H.-J. Krumm (Hrsg). Fachlexikon Deutsch als Fremd-und Zweitsprache. Tübingen, Basel : A. Francke, pp.17.18.

Müller, A., Del Notaro, C., Jacquin, M. & Lombard, F. (2013). Tâches, exercices, problèmes : dispositifs didactiques et éléments d'une culture d'apprentissage. Un regard transdisciplinaire et interdidactique. In J.L. Dorier, F. Leutenegger & B. Schneuwly (Coord.). Didactique en construction, constructions en didactiques(s). Université de Genève : Raisons Educatives, n° 17.

Puren, Chr (2002). L'interculturel, Langues modernes n° 3/2002, 55-71.

Reuter, Y., Cohen-Azria, C., Daunay, B., Delcambre, I. & Lahanier-Reuter, D. (2007). Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques. Bruxelles : de Boeck.

Ronveaux, Chr. & Soussi, A. (2014). Des textes à lire. Des Ecrits pour lire. In Th. Thévenaz. La lecture enseignée au fil de l'école obligatoire. L'exemple genevois. Namur : Presses Universitaires, Dyptique, pp. 213-226

Schneuwly, B. (2007). Genres écrits et oraux et forme scolaire. Enseignement et apprentissage de la langue première à l'école. In C. Boré (Ed.), Construire et exploiter des corpus de genres scolaires). Namur : Presses universitaires de Namur, pp. 13-26.

Thonhauser, I. (2010). Was ist neu an den Aufgaben im aufgabenorientierten Fremdsprachenunterricht ? Einige Überlegungen und Beobachtungen, *Babylonia*, 3/10, 8-16.

## **INTERPLAY : REVUE ACADÉMIQUE DE LANGUE, LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE DU FOREIGN LANGUAGE AND LITERATURE DEPARTMENT OF TUNGHAI UNIVERSITY, TAICHUNG, TAIWAN.**

<http://interplaylanglinglit.wordpress.com/>

**Date limite : 15 mai 2015**

Interplay publie des travaux académiques originaux dans chaque discipline concernée, ainsi que des contributions traitant des influences et des interactions qui se sont exercées et continuent de se manifester entre disciplines de langues diverses. Sont incluses les langues anglaise, française, allemande et espagnole ainsi que la linguistique, considérée comme le fondement de toute étude du langage, mais également la littérature qui implique à la fois langue et linguistique par le biais de l'interprétation et de la critique des méthodologies, de l'esthétique et de la poésie. Le journal vise une large perspective théorique en ce qui concerne les relations matérielles et conceptuelles qui agissent entre ces disciplines interactives. Il s'efforcera d'élucider leurs correspondances, de clarifier les dialogues et les débats dans une perspective d'enrichissement mutuel.

Nous accueillons les contributions des chercheurs dont les domaines de recherche croisent les buts et les contenus de notre publication. Nous attendons de leurs travaux une perspective originale qui stimule notre approche interdisciplinaire orientée vers des sujets d'intérêt contemporain. Ces travaux pourront porter sur des domaines spécifiques ou bien se positionner dans une perspective d'interrelation entre plusieurs disciplines.

### **Axes de recherche:**

Nous sommes une nouvelle revue académique (ISSN 2409-9481) publiée par le Département des Langues Etrangères et de Littérature de l'université Tunghai (Taiwan). Pour notre deuxième numéro, nous invitons les chercheurs à proposer des contributions originales sur l'étude des langues, de la linguistique et de la littérature. Toute perspective interdisciplinaire sur ces domaines est également bienvenue. Les articles pourront être rédigés en anglais, français, allemand ou espagnol.

### **Soumission d'une proposition d'article**

Les chercheurs intéressés devront envoyer un résumé de 300 mots détaillant le contenu de leur contribution ainsi que 5 mots clé. Nous souhaitons des articles entre 5000 et 7000 mots rédigés dans le format MLA, double interligne, Times New Roman 12.

La date limite pour l'envoi des résumés est le 15 mai 2015. Le comité de lecture du journal fera part de ses décisions le 15 juin 2015. Les textes complets devront nous parvenir au plus tard le 15 août 2015. Chaque proposition recevra un accusé de réception.

Prière d'envoyer vos propositions aux deux éditeurs :

Serge Dreyer : [serge.dreyer@gmail.com](mailto:serge.dreyer@gmail.com) et Tom Argiro : [tomarg\\_29@hotmail.com](mailto:tomarg_29@hotmail.com)

# TABOUS : REPRÉSENTATIONS, FONCTIONS ET IMPACTS

## Appel à contributions pour un ouvrage collectif

**Date limite: 22 mai 2015**

### Argumentaire

Tabou...un mot emprunté du tongan, une langue parlée par les Polynésiens, est défini par Wardhaugh comme « l'interdiction ou l'abstention d'un acte qui dans toute société est perçu par ses membres comme néfaste, inapproprié ou immoral, dans la mesure où sa transgression pourrait leur causer de l'anxiété, de l'embarras ou un sentiment de honte » (2000, 234). Dans quasiment toutes les sociétés, il existe ainsi des choses, objets ou sujets, dont l'évocation en public est considérée comme inappropriée si elle n'est pas faite au moyen de circonlocutions. On les appelle « tabous » et on range derrière ce mot accommodant toute une série de questions liées à la divinité, à la malédiction, au racisme, au sexe, aux excréments corporelles, à certaines maladies, à la mort, aux habitudes alimentaires et vestimentaires, à certaines orientations politiques et religieuses, bref à un ensemble d'objets et de trajectoires jugés offensants.

Ceci dit, il faut reconnaître aussitôt qu'il n'y pas d'unanimité entre les hommes sur ce qui doit être considéré comme tabou. En d'autres termes, ce qui est jugé tabou dans un environnement socioculturel donné peut très bien être considéré comme banal ou autorisé dans un autre, étant donné que ce qui provoque l'anxiété, l'embarras ou la honte dans le premier contexte peut parfois dans le second être considéré positivement, ou laisser les gens indifférents. Aussi, rendre compte de cette différence d'attitudes nécessite parfois que soit analysées les formes et représentations à travers lesquelles le référent du tabou est convoqué dans l'interaction, qu'elle soit directe comme au cours d'une conversation ou différée comme dans un texte littéraire. La fonction d'atténuation, perceptible à travers le recours aux euphémismes, signale ainsi en contexte délicat la volonté des interlocuteurs ou des auteurs « d'éviter de choquer, afin d'être élégant, courtois, digne ou distingué » (Mbangwana, 2002 : 168). Or si l'euphémisme essaie de changer le nom de la chose taboue afin de rendre son évocation moins choquante, il ne parvient pour autant pas à effacer la réalité, qui demeure latente, en attente d'être réactualisée par un interlocuteur moins circonspect, ou d'être mal interprétée par un lecteur peu averti.

Évoquer le tabou, dans un contexte postmoderne caractérisé par le questionnement systématique des catégories liées au sacré, ne va pas sans poser un certain nombre de questions auxquelles les hommes, qu'ils soient simples locuteurs ou artistes, répondent par des stratégies discursives destinées à atténuer ou à renforcer le choc des mots et images. En aval, la réaction du public suite à l'énonciation non conventionnelle d'un tabou permet de mesurer le seuil de tolérance du groupe ou d'évaluer la réactivité des instances, étatiques ou communautaires, chargées de veiller à ce que l'outrage, le blasphème, la profanation ou la diffamation ne viennent compromettre le vivre-ensemble.

En situant leurs réflexions dans les représentations, les fonctions ou les attitudes suscitées par l'énonciation du tabou, les contributeurs au présent ouvrage collectif sont invités à proposer des articles traitant cette thématique, dans les disciplines suivantes : langue(s), linguistique, littérature orale et écrite, histoire et ethnologie. Les axes suivants pourront ainsi, sans être restrictifs, orienter les réflexions :

### Consignes aux auteurs

Les contributeurs sont invités à soumettre le résumé de leur proposition (300 mots maximum, mots clés inclus) en pièce jointe aux adresses électroniques suivantes : [lozzimartial@yahoo.fr](mailto:lozzimartial@yahoo.fr) et [banabarka@yahoo.fr](mailto:banabarka@yahoo.fr). Les informations suivantes devront accompagner le résumé :

1. Le titre de l'article
2. Le nom et la structure d'attache de l'auteur
3. L'adresse email et le numéro de téléphone de l'auteur

### Calendrier

Date limite de soumission des résumés : 22 mai 2015.

Date de notification aux auteurs retenus : 15 juin 2015.

Date limite de livraison de l'article complet : 2 septembre 2015.

Date prévue pour la publication de l'ouvrage collectif : 20 décembre 2015.



## Contacts

- Dr Lozzi Martial Meutem Kamtchueng, Chargé de Cours, Enseignant en Linguistique anglaise, Département de Lettres Bilingues, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université de Maroua (Cameroun) ;

Tel : +237675543941

- Dr Bana Barka, Chargé de Cours, Enseignant en Littérature africaine, Département de Lettres Bilingues, Ecole Normale Supérieure, Université de Maroua (Cameroun). Tel : +237677349966

## Comité scientifique

- Pr Biloa Edmond, Université de Yaoundé I ;
- Pr Kouega Jean-Paul, Université de Yaoundé I ;
- Pr Moukoko Gobina, Université de Yaoundé I ;
- Pr Saibou Issa, Université de Maroua ;
- Pr Mbangwana Nkad Paul, Université de Yaoundé I ;
- Pr Meto'o Maxime Etoua, Université de Yaoundé I ;
- Pr Bikoï Felix Nicodème, Université de Yaoundé I ;
- Pr Apuge Etuge Michael, Université de Maroua ;
- Pr Ndinda Joseph, Université de Douala ;
- Pr Dili Palaï Clément, Université de Maroua ;
- Pr Fotsing Mangoua Robert, Université de Dschang ;
- Pr Mbassi Ateba, Université de Maroua ;
- Dr Galy Mohammadou, Université de Maroua ;
- Dr Zouyane Gilbert, Université de Ngaoundéré.

Éditeurs scientifiques : Dr Bana Barka et Dr Meutem Kamtchueng Lozzi Martial

# LA PHRASE EN PRODUCTION D'ÉCRITS, APPROCHES NOUVELLES EN DIDACTIQUE

**Numéro 54 de LIDIL coordonné par Catherine Boré**

**(Université de Cergy-Pontoise, Laboratoire EMA EA 4507)**

***Date limite: 30 mai 2015***

Le point de départ du numéro 54 de Lidil provient des questions récurrentes que se posent tant les praticiens de l'école que les chercheurs en linguistique et didactique sur les moyens de décrire l'organisation des écrits d'élèves, et c'est ainsi qu'il rencontre le problème de la phrase : est-elle l'unité pertinente pour rendre compte des textes et de la textualité en général dans ces écrits en construction que sont les productions scolaires ?

« L'espace de la phrase a toujours été le lieu de prédilection de la grammaire, et plus restrictivement de la morphosyntaxe. C'est là que s'est formée la tradition de la linguistique, et la domination des grammaires formelles depuis quarante ans a renforcé cette tradition, que renouvelait la thèse chomskyenne de la centralité de la syntaxe » (Rastier, 2005).

Un tel constat vaut aussi pour l'école. Dans la sphère scolaire, la phrase règne toujours dans les programmes ; les grammaires scolaires enseignent la phrase simple, la phrase complexe et le découpage en propositions selon le paradigme logico-grammatical évoqué ci-dessus. Cela vaut encore pour la production des écrits.

Pourtant les raisons de se défier de la phrase sont nombreuses. Après les travaux d'A. Chervel (1977), de J.-P. Seguin (1993) sur l'invention de la phrase en remplacement de la période, B. Combettes (2011) montrait que la constitution de la phrase en objet scolaire au XIXe siècle a presque immédiatement engendré des normes du « bien écrire ».

L'étude des manuels, celle des annotations qui sont portées dans les copies (Fournier 1999), semblent également montrer que la phrase constitue le parangon de la norme scripturale.

Cependant, une fois le constat fait, deux grandes questions se posent :

° De quelle « phrase » parlons-nous ? La phrase, unité syntaxique en constituants ? La phrase graphique ? La phrase intonative ? La phrase écrite, en contraste avec l'énoncé de l'oral ? La phrase constituée d'un prédicat pourvu d'une modalité ? (Le Goffic, 1993, Lefevre, 1999) ? L'énoncé pourvu d'un sens notionnel ? ou encore autre chose ?

°° Existe-t-il une alternative à la phrase ? (Kleiber, 2003). Le problème se pose-t-il seulement « binaires », en terme de remplacement : est-il réaliste de penser, par exemple, à un usage de la « clause » et de la « période » dans une perspective didactique, et, le cas échéant, de quelle manière ?

Du côté des linguistes, les arguments ne manquent pas pour montrer les incohérences, voire les impossibilités d'une définition unique de la phrase : on doit convenir qu'il est difficile de réunir tous les critères (syntaxique, sémantique, prosodique et graphique) pour définir de façon stabilisée et réitérable une unité nommée « phrase ».

La phrase apparaît donc comme une unité hétérogène du point de vue syntaxique, comportant plusieurs types de relations, allant de la dépendance étroite, fortement grammaticalisée, à la quasi-autonomie. Travailler sur la transitivité, les diverses constructions des verbes, ne met en jeu que la phrase noyau ; il en va tout autrement lorsqu'il s'agit d'observer le fonctionnement des constructions détachées ou, plus généralement, des prédications secondes qui sont loin d'obéir au même type de règles que celles de la transitivité.

Si beaucoup constatent que la phrase telle qu'elle est définie et enseignée à partir de la grammaire scolaire ne peut ni rendre compte des problèmes rédactionnels rencontrés par les élèves ni remédier à ceux-ci, force est de constater que les moyens d'analyse et les outils théoriques qui existent parviennent peu et mal aux enseignants.

On saura d'autant plus gré à M. Matthey d'avoir, dès 2003, suggéré d'utiliser en didactique les notions de « clause » et de « période », initialement théorisées, puis synthétisées récemment par A. Berrendoner et M.-J. Béguelin pour le Groupe de Fribourg (2012), comme alternatives permettant l'analyse des productions d'élèves.

L'argument principal de M. Matthey (2003) était que ces notions substitutives de la phrase permettaient de partir des productions des élèves en leur donnant une description linguistique plutôt que de les ranger dans une catégorie « hors langue ». L'autre argument s'appuyait sur le fait que, les travaux neuchâtelois ne faisant pas de distinction pour leur description entre phrase de l'oral et phrase de l'écrit, la production de l'élève pouvait être remise en mots/réécrite sans passer par le moule syntaxique de la phrase.

Ce numéro de Lidil voudrait donc se donner pour but de faire un point sur ce que les aménagements et propositions théoriques consacrées à la notion de « phrase » peuvent apporter à la didactique de la production écrite, en adoptant un double point de vue : d'une part, aborder la « phrase » écrite à l'école, des petites classes (6-7 ans) jusqu'au lycée (15-16 ans) de préférence en production, en favorisant le point de vue du scripteur (mais pas exclusivement) ; d'autre part croiser propositions théoriques et enquêtes de terrain.

Pour cela, il convient d'éclairer les notions, peu familières pour le monde de l'enseignement, de clause et période, et de montrer en quoi (et si) elles sont opératoires.

Selon l'approche du Groupe de Fribourg, les unités maximales de la microsyntaxe correspondent aux unités minimales de la macrosyntaxe. Sur la base de définitions élaborées dans les années 1990 et reprises par A. Berrendoner en 2004, on définira la clause comme l'unité microsyntaxique maximale où « chaque élément (morphème, syntagme) \*...+ est en relation de dépendance ou d'interdépendance avec au moins un autre élément, si bien que 'le tout se tient' » (p.251). L'enchaînement des éléments au sein de la clause repose sur des liens de solidarité, séquentialité et de détermination entre les morphèmes et les syntagmes.

De même, selon le Groupe de Fribourg, la période, déterminée comme l'unité maximale de la macrosyntaxe, consiste en un regroupement de clauses. Berrendoner la définit comme une suite d'énonciations formant un programme discursif complet, qui est marqué par la présence sur son dernier terme d'un intonème conclusif. Les périodes constituent du même coup des unités de tour de parole. Plusieurs autres éléments importants sont à prendre en considération : une clause est définie par sa portée informative et pragmatique. C'est d'abord une énonciation minimale qui modifie l'état de l'information partagée par les interlocuteurs.

C'est ce que traduit notamment le concept de mémoire discursive, élaboré et présenté par Berrendonner. La dimension interactionnelle et communicative est assumée comme primordiale par le Groupe de Fribourg. Bien sûr, cette dimension est rendue plus difficile d'accès dans les textes moins contextualisés de l'écrit, ce qui suppose une analyse technique de la répartition des clauses, et nécessite un cotexte élargi.

La question du contexte et du cotexte apparaît ainsi comme la question cruciale en didactique. Elle est au cœur de l'approche pronominale aixoise représentée par les travaux pionniers dans l'analyse de l'oral de C. Blanche-Benveniste (1997, 2002, 2008) qui, avec son équipe, a pu saisir ses unités dans leur cohérence au travers de grilles permettant de voir se dérouler une énonciation dans toute son ampleur.

Un tel outil est précieux, il permet en visualisant l'oral (Cappeau & Gadet, 2010) et possiblement l'écrit (Auriac-Slusarczyk, & Blasco-Dulbecco, 2013), de donner à voir la complexité des liens entre éléments dont le rattachement est flottant ou ne peut pas être strictement analysé comme dans « l'analyse logique ».

Le numéro de Lidil 54 tentera donc de répondre à l'ensemble des questions esquissées précédemment, que l'on pourrait regrouper ainsi :

1. Comment redéfinir les termes rection, dépendance, complétude quand il s'agit de la phrase écrite de scripteurs débutants ?
2. Que nous indique la ponctuation sur la manière dont le scripteur envisage pour soi et pour l'autre son énonciation ?
3. Comment l'élève ou l'enseignant commentent-ils le texte écrit : discordance ou concordance, dans la manière de lire et relire les unités en cause ?
4. Les « représentations » de la phrase sont-elles à chercher du point de vue cognitif en mémoire (Passerault, 1991) ? ou bien l'idée que se fait l'élève de la phrase n'est-elle pas largement induite par ce que l'on lui en a dit ?

Le présent appel invite donc les chercheurs intéressés à envoyer à [catherine.lamothe.bore@gmail.com](mailto:catherine.lamothe.bore@gmail.com) une proposition d'article pour le numéro 54 de Lidil se situant dans ce cadre, selon le calendrier suivant.

#### **CALENDRIER**

- Soumission d'une proposition d'article de 3-4 pages : 30 mai 2015 à envoyer à [catherine.lamothe.bore@gmail.com](mailto:catherine.lamothe.bore@gmail.com)
- Notification d'acceptation de la proposition : 30 juin 2015
- Envoi des articles rédigés : 31 décembre 2015
- Notification d'acceptation : 15 mars 2016
- Envoi des textes révisés : 30 juin 2016
- Publication : décembre 2016

## **REVUE MATICES EN LENGUAS EXTRANJERAS**

### **Numéro 7**

#### ***Appel à contributions ouvert***

Fondée en 2007, Matices en Lenguas Extranjeras est une revue scientifique en ligne à parution annuelle éditée par le Département des Langues Etrangères de l'Université Nationale de Colombie. La revue se veut un point de référence de la réflexion des langues étrangères au niveau national et international grâce non seulement à une trajectoire longue de 50 ans du Département des Langues Étrangères autour de cette discipline, ainsi qu'à la variété de langues enseignées telles que l'anglais, le français, l'allemand, le portugais, l'italien, le russe, le japonais, le chinois, le turc, le coréen et l'espagnol comme langue étrangère, mais aussi aux différents domaines d'intérêt de sa communauté scientifique. C'est ainsi que, Matices en Lenguas Extranjeras est orientée vers la publication d'articles scientifiques dans les domaines des langues

étrangères, dans les domaines de la didactique, de la pédagogie, de la recherche en langues et cultures et de la traduction.

En tant que revue spécialisée en langues étrangères, la revue a pour but d'assurer la diffusion de résultats de recherches sur des expériences d'apprentissage et d'enseignement significatives, sur la mise en place de nouvelles technologies de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, sur les dernières avancées en matière de pédagogie, ainsi que sur la pratique et l'étude de la traduction et de la traductologie.

La revue du Département des Langues Étrangères s'adresse aux professeurs des universités et aux chercheurs, aux groupes de recherche et d'études en langues étrangères, aux enseignants et instructeurs de langues de l'enseignement primaire et secondaire, aux étudiants des filières de langues étrangères, aux traducteurs et chercheurs en traductologie, aux responsables des politiques linguistiques et en général à la communauté scientifique intéressée par les avancées et les résultats des recherches en langues étrangères.

**Tout au long des parutions des numéros, la revue Matices en Lenguas Extranjeras a publié des articles rédigés en 4 langues à savoir espagnol, anglais, français et allemand. Actuellement, elle accepte des propositions dans toutes les langues qu'offre le Département des Langues Étrangères de sorte que la réception de contributions est toujours constante et ouverte.**

Retrouvez les lignes directrices sur le site de notre revue :

<http://www.revistas.unal.edu.co/index.php/male/about/submissions#authorGuidelines>

## SYNERGIES BRÉSIL

### Appel à contributions permanent

<http://gerflint.fr/synergies-bresil>

Revue du GERFLINT

ISSN : 1518-8779 / ISSN en ligne : 2260 - 5983

**Programme mondial de diffusion scientifique francophone en réseau**

La Rédaction de Synergies Brésil, revue du GERFLINT (Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale, en partenariat avec la FMSH, Fondation Maison des Sciences de l'homme de Paris) fondée en 2000 et actuellement indexée (Latindex) lance en 2015 (quinzième anniversaire de sa Fondation) pour ses prochains numéros un appel à contributions permanent, largement ouvert aux chercheurs francophones (voir infra la couverture thématique de la revue).

Cet appel est adressé :

- 1) en priorité, à tous les chercheurs brésiliens francophones menant leurs travaux au Brésil désireux d'écrire et d'être publiés en français dans leur domaine de recherche, dans une revue de qualité et de grande visibilité internationale ;
- 2) en priorité et en particulier, aux pré-doctorants, doctorants, post-doctorants des universités et institutions brésiliennes ;
- 3) dans la limite de l'espace éditorial disponible, aux travaux de chercheurs de tous pays portant sur des thématiques pertinentes pour le contexte brésilien et latino-américain.

### Avantages

L'envoi d'une proposition (résumé de 300 mots avec quelques références bibliographiques) et son acceptation par la rédaction de la revue et sa coordination scientifique permettent à l'auteur de bénéficier de l'encadrement éditorial et scientifique du GERFLINT jusqu'à la publication de son article s'il est définitivement accepté et au-delà, puisque l'article entrera dans le Programme international d'indexations et de diffusions des revues Synergies du GERFLINT, dès sa mise en ligne sur la Base bibliographique et scientifique du GERFLINT.

L'article proposé (toujours inédit et original), sera accepté pour évaluation s'il représente un facteur de réflexion et de progression de la recherche dans l'un des vastes domaines couverts par la revue :

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage, littératures francophones et didactique des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité

### **Normes et consignes**

Les propositions peuvent être envoyées pour évaluation à tout moment de l'année. Pour chaque dossier reçu, un délai raisonnable de réponse et de traitement de 1 à 3 mois sera nécessaire. Les auteurs, avant d'envoyer leur proposition puis leur article prendront connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le GERFLINT), de celle de la revue et se conformeront aux consignes et spécifications rédactionnelles. L'ensemble de ces informations est accessible en ligne :

<http://gerflint.fr/politique-editoriale-generale>

<http://gerflint.fr/synergies-bresil/politique-editoriale>

<http://gerflint.fr/synergies-bresil/consignes-aux-auteurs>

L'auteur de la proposition, avant tout engagement, doit également consulter la politique de l'éditeur en matière d'accès libre et d'archivage: <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/issn/1518-8779/>

Enfin, il doit vérifier, en consultant le site de la revue, si la rédaction n'a pas lancé un appel spécifique sur un thème qui pourrait éventuellement correspondre à son projet et au contenu de son article.

### **Précisions sur le fonctionnement**

Les articles (entrant dans une thématique définie par la rédaction ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible (Extrait de la consigne aux auteurs no3). En cas d'impossibilité, pour un article positivement évalué, de participer au numéro annuel en préparation faute de place suffisante, l'auteur est prioritaire pour l'un des numéros suivants, à condition que l'article soit bien toujours inédit et que l'auteur, comme tous les auteurs de la revue, déclare l'originalité de son article à la remise de la dernière version définitivement corrigée.

Les propositions de comptes rendus d'ouvrage (compte rendu rédigé en français) sont acceptées.

Contact: [synergies.bresil.gerflint@gmail.com](mailto:synergies.bresil.gerflint@gmail.com)

## **■ APPELS D'OFFRES AUF**

### **APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA CONCEPTION DE MODULES FRANCOPHONES DE FORMATION À DISTANCE SUR « GENRE : CONCEPTS ET APPROCHES »**

**Date limite: 25 avril 2015**

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'élaboration de modules francophones de formation à distance proposant aux femmes universitaires une auto-formation tutorée avec QCM (questionnaire à choix multiple) visant à promouvoir leur égal accès aux postes de responsabilité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'AUF recherche un-e/des auteur-e(s) spécialisé-e(s) dans le domaine du genre pour concevoir, produire, dispenser des cours avec QCM sur une plateforme à distance donnant lieu à la délivrance d'une attestation de suivi avec succès à l'issue de la formation.

Trois modules de vingt heures d'enseignement seront proposés aux cadres administratifs et personnels enseignants des institutions d'enseignement supérieur (IES) membres de l'AUF.

**Module 1** : Concepts de genre, définitions, contextes et cadre institutionnel des institutions d'enseignement supérieur

**Module 2** : Outils pour l'exercice des responsabilités au sein des institutions d'enseignement supérieur

**Module 3** : Transformation institutionnelle par une prise en compte de l'approche fondée sur le genre et sur l'égalité entre les sexes dans les institutions d'enseignement supérieur

Ces modules permettront de promouvoir l'accès aux postes de responsabilité des femmes cadres administratifs et universitaires des institutions d'enseignement supérieur et d'améliorer la gestion des institutions d'enseignement supérieur par le leadership des femmes et la prise en compte de l'approche « genre » et l'adoption du principe de non-discrimination.

Les honoraires de/des l'auteur-e(s) s'élèveront à une somme forfaitaire (deux mille euros) par module de formation. Ils couvriront la conception du module et les activités d'apprentissage (QCM par exemple). Une indemnité complémentaire sera définie ultérieurement pour les activités d'animation du cours sur le forum.

Téléchargez :

- Le formulaire de candidature en ligne : <https://formulaires.auf.org>

- La présentation détaillée de l'appel à manifestation d'intérêt: [http://www.auf.org/media/adminfiles/Appel\\_conception\\_Modules\\_2015\\_v25fev\\_pour\\_publication\\_1.pdf](http://www.auf.org/media/adminfiles/Appel_conception_Modules_2015_v25fev_pour_publication_1.pdf)

Pour en savoir plus: <http://www.auf.org/appels-offre/lancement-dun-appel-manifestation-dinteret-pour-la/>

Pour toute question complémentaire : [appel-modulesfoad-genre@auf.org](mailto:appel-modulesfoad-genre@auf.org)

## APPEL À PROJETS TICE

**Date limite : 30 avril 2015**

L'Agence Française de Développement (AFD) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lancent un appel à projets pour favoriser et accélérer l'introduction des technologies de l'information et de la communication en éducation (TICE) dans les systèmes éducatifs africains.

En Afrique subsaharienne francophone, on constate l'émergence d'un certain nombre d'idées ou de projets au caractère innovant dans le domaine des TICE, mais qui ne peuvent être mis en œuvre faute de financement.

C'est le sens de la création d'une facilité de 3 millions d'euros, destinée à financer des expérimentations élargies dans huit premiers pays : Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger et République Démocratique du Congo.

L'AFD et l'AUF souhaitent donc identifier des projets ambitieux et innovants, mobilisant les TICE, dans le domaine de la formation initiale et continue des enseignants du primaire et du collège (ou fondamental).

Les pays d'Afrique subsaharienne francophone ont réalisé de très importants progrès dans la scolarisation des élèves au primaire. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement de base est ainsi passé à 77 % en 2011, contre 58 % en 1999. Cependant, si l'accès à l'éducation a beaucoup progressé, la qualité de l'enseignement dispensée est un problème majeur et la formation des enseignants doit être améliorée.

Dans ce contexte, les possibilités offertes par les TICE méritent d'être approfondies. Elles sont porteuses d'une possible rénovation des pratiques enseignantes. Les TICE ont notamment un rôle moteur à jouer dans (i) la professionnalisation des acteurs de la formation initiale et continue, facilitant le tutorat et le travail entre

pairs, (ii) les modalités de diffusion de contenus et de supports d'enseignement ou de formation et (iii) la mise à disposition de ressources et contenus plus diversifiés permettant une approche réflexive de la pratique professionnelle et éventuellement, une utilisation en classe.

À l'issue de l'appel, quatre à six projets seront sélectionnés, d'une durée de 2 ans maximum (hors évaluation). Les financements attribués seront compris entre 300 000 et 500 000 euros par projet. Il ne s'agit donc pas d'appuyer des expérimentations réduites mais des initiatives qui ont vocation à un passage à l'échelle, grâce à l'effet levier des financements octroyés et à des partenariats multi-acteurs.

Les entités intéressées auront la possibilité de demander des précisions sur les conditions de réponse au présent appel jusqu'à 2 semaines avant la date de clôture officielle. Les réponses apportées seront intégrées dans une FAQ consultables par tous sur ce site.

Pour poser vos questions : [appel-tice2015@auf.org](mailto:appel-tice2015@auf.org)

Téléchargez et consultez les documents de l'appel à projets TICE Afrique subsaharienne :

<http://vstice.auf.org/appel-a-projets-tice/presentation-de-lappel/>

Les documents demandés en réponse à l'appel à projets devront être déposés sur le site : <https://formulaires.auf.org/>

Date limite de réponse : 30 avril 2015 à 18 heures GMT

## DIALOGUE D'EXPERTISE - EXPERTISES GLOBALES OU SPÉCIFIQUES

**Date limite : 4 mai 2015**

### Contexte

L'Agence universitaire de la Francophonie et l'Institut français collaborent à la mise en place du programme « Dialogue d'expertise ». Le dispositif prendra la forme d'une expertise, effectuée à la demande d'une université, et portant sur tout ou partie des activités d'un département universitaire de français ou d'un centre de langues. Les expertises pourront être globales (ensemble de l'activité du département ou du centre) ou spécifiques (limitée à une question ou un ensemble de questions).

Les expertises globales porteront notamment sur les domaines suivants : sélection des étudiants, ingénierie de formation, curriculums, diplomation, employabilité des diplômés, recherche, intégration du numérique, etc.

Les expertises spécifiques pourront par exemple porter sur les formations professionnelles au sein des départements de français (notamment les formations de traducteurs / interprètes), les parcours de français sur objectifs spécifiques, ou une thématique spécifique au département (enseignement de la littérature, formation au tourisme, etc.) ou au centre de langue (amélioration du niveau de sortie des étudiants, révision du curriculum d'enseignement de la langue, etc.).

### Le dispositif comprend trois grandes phases :

1. une auto-évaluation où l'établissement est invité à remplir un questionnaire couvrant l'ensemble de ses activités ;
2. une mission courte permettant à deux experts d'affiner le diagnostic. À la suite de la mission, un compte-rendu est rédigé qui dresse un bilan de la mission et propose des recommandations pour améliorer ou développer les activités. L'équipe d'experts est composée d'un binôme : deux experts, identifiés en fonction des particularités de l'établissement visité et du type de demande d'expertise. Un effort sera fait pour que l'un des experts soit un universitaire de la zone dans laquelle se déroule l'expertise.
3. S'il y a lieu, une deuxième mission est mise en place un ou deux ans après la première, pour aider à la mise en place des recommandations.

## **Qui peut demander une expertise ?**

Les expertises sont soutenues soit par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), soit par l'Institut français, selon les priorités et critères propres à chaque institution.

Peut demander une expertise tout établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays en développement ou un pays émergent, et disposant d'un département de français ou d'un centre de langue qui enseigne le français. Cet appel concerne aussi les expertises des sections de français rattachées aux filières universitaires francophones des établissements dans les pays en développement ou émergents.

L'accord complété et validé par l'université (signature et sceau) doit être joint au formulaire (télécharger le modèle).

## **Déroulement de l'expertise**

L'université bénéficiaire signe un accord avec l'AUF ou l'Institut français ; l'accord définit les modalités de financement. Le questionnaire d'auto-évaluation est remis à l'université bénéficiaire.

Auto-évaluation effectuée par l'établissement. Le questionnaire d'auto-évaluation doit être rempli et remis au moins 3 semaines avant la visite des experts.

Visite des experts (2 ou 3 jours en moyenne, la durée exacte sera fixée d'un commun accord selon la complexité des dossiers et la taille des structures expertisées) dans l'établissement bénéficiaire : entretiens et réunion de travail (sur la base d'un Guide d'entretien qui sera remis à l'expert).

Un mois plus tard : rédaction d'une version provisoire du compte-rendu et transmission à l'établissement. Un mois plus tard : commentaires de l'établissement sur le rapport et inclusion dans la rédaction définitive ; formulation de recommandations.

## **Engagement des partenaires**

L'AUF ou l'Institut français s'engagent à prendre en charge les frais d'expertise (voyage et indemnités des experts) pour les dossiers qu'elle aura sélectionnés.

L'établissement demandeur s'engage à prendre en charge les frais de séjour des experts (a minima l'établissement logera les experts pendant la durée de l'expertise) et permettre la disponibilité de son personnel pendant la durée de la mission d'expertise.

## **Résultats de l'expertise**

Un rapport d'expertise, rédigé en français, qui comprendra un maximum de 50 pages (sans les annexes) et sera formulé de manière claire pour les décideurs et non-spécialistes.

Les experts devront obligatoirement transmettre au comité de pilotage du projet la totalité des informations brutes obtenues (compte-rendu des entretiens, questionnaires, etc.).

NB : les données recueillies par les experts et les rapports transmis (intermédiaire et final) sont la propriété exclusive de l'établissement bénéficiaire, de l'AUF et de l'Institut français.

## **Dossier de demande**

Pour déposer sa candidature, remplir le formulaire en ligne à l'adresse <https://formulaires.auf.org/> et joindre toutes les pièces justificatives demandées.

Date limite d'envoi des dossiers : 4 mai 2015

## **Contact**

Amélie Nadeau : [amelie.nadeau@auf.org](mailto:amelie.nadeau@auf.org)

## **Mode de sélection et calendrier**

La sélection sera effectuée par l'AUF et l'Institut français, avec l'avis du comité de pilotage du projet selon le calendrier suivant :

4 mai 2015 : date limite de dépôt des dossiers de demande d'expertise

Mi-mai 2015 : réunion du comité de pilotage. Sélection des dossiers retenus par l'AUF et par l'Institut français et désignation des experts.



Deuxième semestre 2015 : mise en place des missions.

Site: <http://dialoguedexpertise.org/spip.php?article53>

## **DIALOGUE D'EXPERTISE - CRÉATION D'UN DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS**

**Date limite : 4 mai 2015**

### **Contexte**

Dans le cadre du projet « Dialogue d'expertise », l'Institut français et l'Agence universitaire de la Francophonie proposent aux universités situées dans des pays non francophones qui n'auraient pas de départements de français et qui souhaiteraient se doter d'un tel département une aide, sous la forme d'une expertise, pour les conseiller sur les méthodes et sur les moyens nécessaires pour créer un tel département. La demande peut aussi porter sur la création d'une section de français au sein d'un département de langues romanes ou de langues étrangères, ou d'une section de français dans un centre universitaire de langues.

Cet appel d'offres n'a pas pour objectif de financer la création d'un nouveau département de français, mais seulement d'offrir une expertise permettant à l'université concernée de préparer au mieux l'ouverture de sa section ou de son département de français.

### **Le dispositif comprend deux grandes phases :**

1. un questionnaire préparatoire où l'établissement est invité à remplir un questionnaire couvrant l'ensemble de ses activités ;
2. une mission courte permettant à deux experts d'affiner le diagnostic. À la suite de la mission, un compte-rendu est rédigé qui dresse un bilan de la mission et propose des recommandations pour améliorer ou développer les activités. L'équipe d'experts est composée d'un binôme : deux experts, identifiés en fonction des particularités de l'établissement visité et du type de demande d'expertise. Un effort sera fait pour que l'un des experts soit un universitaire de la zone dans laquelle se déroule l'expertise.

### **Qui peut demander une expertise ?**

Les expertises sont soutenues soit par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), soit par l'Institut français, selon les priorités et critères propres à chaque institution.

Peut demander une expertise tout établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays en développement ou un pays émergent.

### **Déroulement de l'expertise**

L'université bénéficiaire signe un accord avec l'AUF ou l'Institut français ; l'accord définit les modalités de financement. Le questionnaire préparatoire est remis à l'université bénéficiaire.

Le questionnaire préparatoire doit être rempli par l'université et remis au moins 3 semaines avant la visite des experts.

Visite des experts (2 ou 3 jours en moyenne, la durée exacte sera fixée d'un commun accord selon la complexité des dossiers et la taille des structures expertisées) dans l'établissement bénéficiaire : entretiens et réunion de travail (sur la base d'un Guide d'entretien qui sera remis à l'expert).

Un mois plus tard : rédaction d'une version provisoire du compte-rendu et transmission à l'établissement.

Un mois plus tard : commentaires de l'établissement sur le rapport et inclusion dans la rédaction définitive ; formulation de recommandations.

### **Engagement des partenaires**

L'AUF ou l'Institut français s'engagent à prendre en charge les frais d'expertise (voyage et indemnités des experts) pour les dossiers qu'elle aura sélectionnés.

L'établissement demandeur s'engage à prendre en charge les frais de séjour des experts (a minima l'établissement logera les experts pendant la durée de l'expertise) et permettre la disponibilité de son personnel pendant la durée de la mission d'expertise.

### **Résultats de l'expertise**

Un rapport d'expertise, rédigé en français, qui comprendra un maximum de 50 pages (sans les annexes) et sera formulé de manière claire pour les décideurs et non-spécialistes.

Les experts devront obligatoirement transmettre au comité de pilotage du projet la totalité des informations brutes obtenues (compte-rendu des entretiens, questionnaires, etc.).

NB : les données recueillies par les experts et les rapports transmis (intermédiaire et final) sont la propriété exclusive de l'établissement bénéficiaire, de l'AUF et de l'Institut français.

### **Dossier de demande**

Pour déposer sa candidature, remplir le formulaire à télécharger : <http://dialoguedexpertise.org/spip.php?article44>

Date limite d'envoi des dossiers : 4 mai 2015

### **Contact**

Amélie Nadeau : [amelie.nadeau@auf.org](mailto:amelie.nadeau@auf.org)

### **Mode de sélection et calendrier**

La sélection sera effectuée par l'AUF et l'Institut français, avec l'avis du comité de pilotage du projet selon le calendrier suivant :

4 mai 2015 : date limite de dépôt des dossiers de demande d'expertise

Mi-mai 2015 : réunion du comité de pilotage. Sélection des dossiers retenus par l'AUF et par l'Institut français et désignation des experts.

Deuxième semestre 2015 : mise en place des missions.

Site: <http://dialoguedexpertise.org/spip.php?article44>

## **PRO FLE - PROFESSIONNALISATION EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE : NOUVEL APPEL À CANDIDATURES**

### ***Date limite: 15 mai 2015***

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un nouvel appel à candidatures pour l'accès aux modules de formation en ligne PRO FLE. Cette offre s'adresse aux enseignants de français langue étrangère (titulaires ou vacataires) des départements de français, filières francophones et centres de langues des établissements du Sud membres de l'AUF, des pays en développement ou des pays émergents. Il concerne aussi les doctorants, inscrits dans un établissement membre de l'AUF, se destinant à l'enseignement du français langue étrangère ou français langue seconde.

### **Présentation et objectifs**

Cette formation à distance avec tutorat, développée par le Centre national d'enseignement à distance (CNED) et le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), en partenariat avec le Ministère français des affaires étrangères (MAE) et l'Institut français (IF), propose à l'enseignant de français langue étrangère (FLE) bénéficiaire d'acquérir ou de renforcer des compétences professionnelles en réalisant différentes activités en autonomie ou avec l'aide d'un tuteur. Les modules ont notamment pour objectifs de contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement / apprentissage du FLE en offrant des outils et un cadre de réflexion conduisant les enseignants à choisir les démarches les plus efficaces pour favoriser l'apprentissage. Les qualités de ces modules les rendent tout à fait intéressants pour les jeunes professeurs des départements

de français et des centres de langues qui souhaitent bénéficier d'une formation pédagogique.

Le présent appel concerne l'inscription au module 1 Construire une unité didactique

### **Modalités**

Version tout en ligne, sur une plateforme de formation (<https://cned-bb9.blackboard.com/>)

Période de formation : septembre à décembre 2015

Tutorat proposé et géré en ligne par le CNED (tutorat individuel, animation de groupe, évaluation personnalisée).

### **Volume horaire et durée**

Un module de formation représente environ 40 h de travail, réparties en :

30 h de travail en autonomie;

6 à 10 h de travail tutoré pour l'enseignant bénéficiaire.

### **Configuration requise**

Pour suivre cette formation, il est nécessaire de disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet.

Windows : Systèmes XP, Vista, 7

Navigateurs : Internet Explorer 6 (ou supérieur), Firefox 1.5 (ou supérieur)

Internet : Accès Internet ADSL – RAM 512 Mo

Audio : Carte son + enceintes – Linux : toutes distributions intégrant KDE ou Gnome Navigateur Firefox 1.5 (ou supérieur)

Logiciels : Acrobat Reader 5 (ou supérieur) Java 2 SE 5.0 (ou supérieur) Adobe Flash Player 9 (ou supérieur)

Mac : Système Mac OSX 10 (ou supérieur) Navigateur Firefox 1.5 (ou supérieur)

Les enseignants sélectionnés par l'AUF pour le programme pourront aussi utiliser les services des campus numériques francophones – CNFMD. Consulter la liste sur le site : <http://www.auf.org/implantations/?region=&type=Campus+num%C3%A9rique+francophone>

### **Tarifs**

Les frais d'inscription à ce module seront pris en charge par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) pour les enseignants et doctorants sélectionnés.

Un certificat est délivré par le CNED et remis par l'AUF à chaque stagiaire ayant suivi la totalité d'un module.

### **Informations supplémentaires**

Pour plus d'information sur le programme PRO FLE, consulter le site: [http://www.ciep.fr/expert\\_langues/francaise/profle/](http://www.ciep.fr/expert_langues/francaise/profle/)

### **Profil des candidats**

Peuvent être candidats à cette formation les enseignants et enseignants-chercheurs, des établissements membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (<http://www.auf.org/nos-membres/>), donnant déjà des cours de français langue étrangère ou français langue seconde.

Cet appel concerne prioritairement les établissements des pays en développement ou des pays émergents.

Les candidats doivent être en poste au sein de ces établissements dans des départements de français, sections de français, centres de langues vivantes ou équipe de français de filières universitaires francophones. Les enseignants et enseignants-chercheurs peuvent être titulaires ou vacataires au sein de ses établissements. De plus, leur candidature doit être soutenue par leur responsable scientifique (chef de département de français, responsable de la filière ou directeur du centre de langues...). Une assez bonne maîtrise de l'outil informatique est requise.

Cet appel est aussi ouvert aux doctorants des établissements membres de l'AUF qui se destinent à devenir

enseignants de français langue étrangère ou français langue seconde.

Répondre à l'appel: <http://www.auf.org/appels-offre/professionnalisation-en-fle-appel-candidatur/>

## APPEL À CANDIDATURES - FOAD 2015-2016

**Date limite: 15 juin 2015**

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a le plaisir de vous annoncer le lancement du nouvel appel à candidatures FOAD 2015-2016. Cet appel est accessible à l'adresse <http://www.foad-mooc.auf.org>

L'AUF vous propose cette année un site Internet complètement renouvelé, mais toujours consacré à la formation ouverte et à distance (FOAD).

Pour la rentrée 2015-2016, plus de 80 diplômes (licences et masters) entièrement à distance sont proposés sur le nouveau site, qui s'enrichit aussi d'une offre de cours en ligne ouverts et massifs (CLOMs, en anglais MOOCs).

Notamment:

- **Master (M1) Littératures, idées, poétiques, parcours Littératures modernes et contemporaines** (Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, France):  
<http://www.foad-mooc.auf.org/-Master-M1-Litteratures-idees-.html>
- **Master (M2) FLE Professionnel « Ingénierie des formations FLE/S : Expertise, conception et organisation en FLE/S/FOS »** (Université Jean Monnet de St-Etienne, France):  
<http://www.foad-mooc.auf.org/-Master-M2-FLE-Professionnel-.html>
- **Master (M2) FLE Recherche « Didactique des langues et des cultures »** (Université Jean Monnet de St-Etienne, France):  
<http://www.foad-mooc.auf.org/-Master-M2-FLE-Recherche-Didactique-.html>
- **Master (M2) Littératures, idées, poétiques, parcours Littératures modernes et contemporaines** (Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, France):  
<http://www.foad-mooc.auf.org/-Master-M2-Litteratures-idees-.html>

Voir toutes les FOAD: <http://www.foad-mooc.auf.org/toute-l-offre-FOAD>

Rechercher une FOAD: <http://www.foad-mooc.auf.org/-FOAD-.html>

Rechercher un MOOC: <http://www.foad-mooc.auf.org/-MOOC-.html>

## IFOS - PROFESSIONNALISATION EN FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

**Date limite: 26 juillet 2015**

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un premier appel à candidatures pour l'accès à la formation en ligne IFOS (volet 2 tutoré). Cette offre s'adresse aux enseignants de français langue étrangère (titulaires ou vacataires) des départements de français, filières francophones et centres de langues des établissements membres de l'AUF, en priorité dans les pays en développement ou les pays émergents.

### Présentation et objectifs

IFOS est une plateforme de formation à distance destinée aux enseignants de français langue étrangère désirant se former ou améliorer leurs compétences dans l'élaboration d'un cours de français professionnel.

Ce dispositif est le fruit d'un partenariat entre l'Institut français et le Centre de langue française de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France. Le Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Franche-Comté et TV5MONDE ont également participé à sa création. IFOS est financé par le programme du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international « 100 000 professeurs pour l'Afrique ». IFOS est surtout axé sur le français sur objectifs spécifiques (FOS), mais le dispositif propose également une séquence de formation au français sur objectifs universitaires (FOU). La formation est composée de trois volets :

Le premier volet présente la méthodologie et détaille les étapes de la création d'un cours. Il est gratuit et ouvert à tous. Le stagiaire qui termine l'ensemble du premier volet avec 70% de réussite aux activités peut s'inscrire au volet suivant.

Le second volet invite à la création d'un cours complet en français des affaires. Il permet d'appliquer les compétences acquises dans le volet 1 et de réaliser une étude de cas issue du secteur des affaires. Il est payant et nécessite des prérequis académiques. Les stagiaires sont accompagnés par un tuteur tout au long de ce volet.

Le 3e volet permet aux stagiaires de certifier leurs nouvelles compétences. Un tuteur les guide dans l'élaboration d'un dossier « Étude de cas ».

Le présent appel concerne uniquement l'inscription au second volet (La démarche FOS en action - parcours tutoré) pour lequel l'AUF s'engage à défrayer les coûts d'inscription aux candidats qu'elle aura sélectionnés. Seules peuvent être candidates des personnes ayant réussi le premier volet, qui est offert gratuitement en auto-formation.

Pour plus d'information sur le second volet, télécharger le descriptif Volet 2 IFOS .

#### **Modalités :**

- Version tout en ligne sur une plateforme de formation disponible à l'adresse suivante : <http://ifos.institutfrancais.com>

- Période de formation :

. volet 1, en autonomie : avril à juillet 2015

. volet 2, parcours tutoré : début le 31 août 2015

- Tutorat géré par le Centre de langue française de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France

- Les activités proposées sont de deux types : Les activités fermées autocorrectives; activités ouvertes de production avec corrigés-types (volet 1) ou correction personnalisée (volet 2).

#### **Volume horaire et durée :**

Chaque volet de la formation IFOS représente une durée de quatre mois, soit 30 heures de formation pour le premier volet et 40 heures pour le second.

#### **Configuration requise :**

Pour suivre cette formation, il est nécessaire de disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet.

- Windows : Systèmes XP, Vista, 7

- Navigateurs : Internet Explorer 6 (ou supérieur), Firefox 1.5 (ou supérieur)

- Internet : Accès Internet ADSL – RAM 512 Mo

- Audio : Carte son + enceintes – Linux : toutes distributions intégrant KDE ou Gnome Navigateur Firefox 1.5 (ou supérieur)

- Logiciels : Acrobat Reader 5 (ou supérieur) Java 2 SE 5.0 (ou supérieur) Adobe Flash Player 9 (ou supérieur)

- Mac : Système Mac OSX 10 (ou supérieur) Navigateur Firefox 1.5 (ou supérieur)

Les enseignants sélectionnés par l'AUF pour le programme pourront aussi utiliser les services des campus numériques francophones – CNFMD.

Consulter la liste : <http://www.auf.org/implantations/?region=&type=Campus+num%C3%A9rique+francophone>

### **Tarifs**

L'inscription au premier volet de la formation IFOS est gratuite et doit être effectuée par les candidats eux-mêmes. Les personnes ayant réussi le premier volet de la formation IFOS pourront répondre au présent appel à candidatures d'ici le 26 juillet 2015. Elles devront obligatoirement joindre à leur dossier une copie de leur carnet de notes IFOS qui constituera la preuve de leur réussite du premier volet.

Les frais d'inscription au volet 2 de la formation IFOS (avec tutorat) seront pris en charge par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) pour les enseignants sélectionnés.

La réussite de la formation IFOS peut mener à la certification (une partie du Master FOS des universités d'Artois et de Bourgogne pourra être accordée en équivalence, le Ddifos de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France en son entier sous réserve de remplir les critères académiques requis qui figurent sur le site web iFOS, volet 0). Il est à noter que les participants intéressés devront effectuer eux-mêmes toutes les démarches relatives à cette certification. L'AUF n'assumera aucune responsabilité à cet égard.

Une attestation de suivi est délivrée par l'Institut français et la CCI PIdF et remise par l'AUF à chaque participant ayant suivi la totalité du deuxième volet de la formation IFOS.

### **Informations supplémentaires :**

Pour plus d'information sur le programme IFOS, consulter le site : <http://ifos.institutfrancais.com/>

### **Profil des candidats**

Peuvent être candidats à cette formation les enseignants et enseignants-chercheurs, des établissements membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (<http://www.auf.org/nos-membres/>), donnant déjà des cours de français langue étrangère (FLE), français langue seconde (FLS), français sur objectifs spécifiques (FOS) ou français sur objectifs universitaires (FOU).

Cet appel concerne prioritairement les établissements des pays en développement ou des pays émergents.

Les candidats doivent être en poste au sein de ces établissements dans des départements de français, sections de français, centres de langues vivantes ou équipe de français de filières universitaires francophones. Les enseignants et enseignants-chercheurs peuvent être titulaires ou vacataires au sein de ses établissements. De plus, leur candidature doit être soutenue par leur responsable scientifique (chef de département de français, responsable de la filière ou directeur du centre de langues...). Une assez bonne maîtrise de l'outil informatique est requise.

Les candidats étant déjà inscrits à la formation à distance PRO FLE offerte par l'AUF sont priés de terminer les modules de cette formation avant de répondre au présent appel à candidatures. D'autres appels IFOS seront lancés ultérieurement.

### **Répondre à l'appel :**

Accès au formulaire de candidature en ligne de l'AUF à l'adresse suivante : <https://formulaires.auf.org/>

Doivent être jointes au dossier les pièces suivantes :

- Attestation de réussite du premier volet de la formation IFOS (copie du badge)
- Preuve ou attestation d'emploi dans un établissement membre de l'AUF
- Accord du responsable scientifique direct du candidat (chef de département de français, responsable de la filière ou directeur du centre de langues...)- télécharger le modèle ci-joint: au format .pdf , au format .odt , au format .doc

Pour toute information complémentaire, écrire à [francophonie-universitaire@auf.org](mailto:francophonie-universitaire@auf.org)

Date limite de candidature : dimanche 26 juillet 2015 à 17h00 (heure de Paris)

URL de l'annonce: <http://www.auf.org/appels-offre/ifos-professionnalisation-en-francais-sur-objectif/>

# PUBLICATIONS EN FRANÇAIS 2015 DU MOYEN-ORIENT : DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SOUTIEN

**Date limite: 31 juillet 2015**

Dans le cadre du projet « Édition, publication et valorisation scientifique », le Bureau Moyen-Orient de l'AUF lance un appel d'offres pour appuyer les publications en français. Cet appel est ouvert jusqu'au 31 juillet 2015.

Les demandes d'appui doivent être présentées dans le cadre d'un dossier rempli conformément au calendrier de l'appel d'offre, téléchargeable depuis le site internet de l'AUF.

## Objectif

Le programme soutient les publications en français des chercheurs du Moyen-Orient afin de renforcer la visibilité et la valorisation de la recherche francophone en région.

## Déposer une demande

Étapes à suivre :

- Lire la note de présentation (à télécharger sur <http://www.auf.org/appels-offre/publications-en-francais-2015-du-moyen-orient-depo/>)
- Remplir le formulaire de candidature disponible en ligne
- Fournir les pièces justificatives demandées
- Pour déposer une demande de soutien à publication (hors actes de colloque) : Formulaire en ligne: <https://formulaires.auf.org/>

Source: <http://www.auf.org/appels-offre/publications-en-francais-2015-du-moyen-orient-depo/>

## ■ APPELS D'OFFRES

### ENSEIGNANT(E) DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

**Centre universitaire d'études françaises (CUEF) de Grenoble**

**Université Stendhal-Grenoble 3 (France)**

**Date limite: 20 avril 2015**

Date de début du contrat : le 6 juillet 2015

L'université Stendhal-Grenoble 3 recrute un enseignant(e) de français langue étrangère (FLE) au centre universitaire d'études françaises (CUEF) de Grenoble.

#### Missions :

Le/la professeur(e) de français langue étrangère devra assurer des cours intensifs de FLE au centre universitaire d'études françaises (CUEF) de Grenoble. Les cours seront dispensés en séances de 4h quotidiennes, du lundi au vendredi, le matin ou l'après-midi, alternativement.

L'enseignant devra être capable de prendre en charge des groupes de tous niveaux.

L'emploi du temps prévoit 1 heure de laboratoire de langue chaque jour.

Les quatre compétences devront être travaillées régulièrement, en y incluant la grammaire.

### **Présenter sa candidature :**

Envoyer un CV et une lettre de motivation pour le lundi 20 avril 2015 au plus tard à l'adresse postale ou électronique suivante :

Université Stendhal Grenoble 3  
Centre Universitaire d'Etudes Françaises  
Gestionnaire RH CUEF  
BP 25 - 38040 Grenoble Cedex 9

[aline.noblanc@u-grenoble3.fr](mailto:aline.noblanc@u-grenoble3.fr)

Source:

[http://www.u-grenoble3.fr/version-francaise/presentation/l-universite-recrute/enseignant-e-de-francais-langue-etrangere-fle--247257.kjsp?RH=U3FR\\_ACTU01](http://www.u-grenoble3.fr/version-francaise/presentation/l-universite-recrute/enseignant-e-de-francais-langue-etrangere-fle--247257.kjsp?RH=U3FR_ACTU01)

## **PROFESSEUR-E ORDINAIRE EN LINGUISTIQUE FRANÇAISE (100%)**

### **Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse)**

**Date limite: 31 mai 2015**

La Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse) met au concours un poste de Professeur-e ordinaire en linguistique française (100%)

Le/la candidat-e est titulaire d'un doctorat et d'une habilitation ou de qualifications jugées équivalentes. Il/elle possède les compétences scientifiques requises pour enseigner, au niveau Bachelor (/licence) et Master (/maîtrise). Le profil souhaité se concentrera sur un ou plusieurs des modules centraux de la linguistique et abordera la langue en tant que système.

Le/la professeur-e recruté-e proposera des enseignements de Bachelor portant sur l'ensemble du système linguistique français : phonétique et phonologie, lexicologie et morphologie, sémantique et syntaxe. Ses enseignements de master, ses directions de thèse, ses travaux de recherche porteront plus particulièrement sur ces deux derniers domaines ou sur l'un d'entre eux: syntaxe et sémantique. Sans être exigées, des compétences annexes en linguistique diachronique du français et une attention aux corpus oraux seraient appréciées. Il n'est pas nécessaire que les travaux de recherche du ou de la professeur-e recruté-e s'inscrivent dans la tradition linguistique proprement fribourgeoise, mais serait également appréciée une bonne connaissance de cette tradition.

Langue d'enseignement: français (compétences réceptives de l'allemand souhaitables).

### **Entrée en fonction:**

1er février 2016 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature, munis des documents usuels (lettre de motivation, curriculum vitae, copies des titres, liste des publications et des enseignements, liste des projets de recherches terminés ou en cours), devront être adressés avant le 31 mai 2015 sous forme électronique au Décanat de la Faculté des Lettres à [jobs-lettres@unifr.ch](mailto:jobs-lettres@unifr.ch).

L'Université de Fribourg promeut la relève féminine dans la carrière scientifique et encourage les femmes à faire acte de candidature. Renseignements supplémentaires : Prof. Françoise Revaz, Département des langues et littératures, Domaine «Français», Université de Fribourg/Miséricorde, Avenue de l'Europe 20, 1700 Fribourg (Suisse) E-mail : [francoise.revaz@unifr.ch](mailto:francoise.revaz@unifr.ch)



# LANCEMENT DE LA 8E ÉDITION DU PRIX DE LA TRADUCTION IBN KHALDOUN-SENGHOR EN SCIENCES HUMAINES

**Date limite : 23 juin 2015**

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Organisation arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (ALECSO) annoncent l'ouverture des candidatures au Prix de la traduction Ibn Khaldoun-Senghor en sciences humaines pour sa session 2015.

A l'instar de l'édition précédente, ce Prix portera simultanément sur la traduction du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français.

Le dernier délai pour la présentation des dossiers de candidature est fixé au 23 juin 2015.

Document à télécharger sur le site: <http://www.francophonie.org/Lancement-de-la-8e-edition-du-Prix.html>

## ■ VIENT DE PARAÎTRE

### **Écologie sociale et langue française en Afrique noire**

Jean-Alexis Mfoutou

Études africaines

L'Harmattan, 2015, 166 pages

L'écologie linguistique étudie le lien entre les langues, les liens entre les êtres qui les parlent, et le milieu dans lequel elles sont parlées. C'est à un parcours dans les lieux où se constitue "l'architecture intime" des locuteurs africains et où le français - langue déplacée - se diversifie en prenant les couleurs locales que le lecteur est convié ici.

Pour commander:  
<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&isbn=978-2-343-05023-2>

<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&isbn=978-2-343-05023-2>

### **Les langues étrangères à la fac**

32 | 2014

Les Dossiers des Sciences de l'Éducation

Sous la direction de Gail Taillefer

Que ce refrain régulièrement chanté soit de nature défaitiste, déterministe ou disculpatoire, il traduit la mauvaise image de soi des Français – élèves, étudiants ou professionnels – par rapport aux langues étrangères. Des comparaisons européennes de niveaux de compétences en langues étayent, effectivement, la réalité d'une performance nationale médiocre. La première question à poser est donc : « Pourquoi ? ». Ensuite, à l'heure du Cadre européen commun de référence pour les langues (2001) et de la nouvelle mission de l'Université qu'est l'insertion professionnelle dans un marché de l'emploi mondialisé, qu'est-ce qui caractérise la vision française des langues étrangères dans l'enseignement supérieur (pour ne pas parler de politique linguistique), sa mise en œuvre et ses pratiques pédagogiques ? Quel(s) lien(s) y a-t-il entre les sciences de l'éducation et l'enseignement/apprentissage des langues dans les domaines des sciences humaines et sociales et des sciences « dures » ? Des chercheurs et praticiens français et étrangers éclairent la question linguistique au moyen de réflexions synthétiques, d'enquêtes et d'analyses de pratiques efficaces.

En ligne: <http://dse.revues.org/540> (texte intégral)

### **Une francophonie en quête de sens. Retour sur le premier Forum mondial de la langue française**

Sous la direction de : Jean-François Simard, Abdoul Echraf Ouedraogo

Presses de l'Université Laval, 2014, 442 pages

Ce livre retrace les moments forts du premier Forum mondial de la langue française qui s'est tenu à Québec à l'été 2012, sous l'heureuse impulsion de l'Organisation internationale de la Francophonie. Les plus grands penseurs et les plus ardents militants de la francophonie expriment dans cet ouvrage leur vision de l'avenir de la langue française et le rôle que devra jouer la société civile pour en assurer la perpétuité. La Francophonie y est auscultée sous divers angles : linguistique, politique, juridique, économique, technologique et pédagogique.

Pour

commander:

<https://www.pulaval.com/produit/une-francophonie-en-quete-de-sens-retour-sur-le-premier-forum-mondial-de-la-langue-francaise>

### **Petit dictionnaire du monde francophone**

#### **Tout ce qu'il faut savoir sur les 45 pays et territoires francophones**

Ilyes Zouari

Préface de Gérard-François Dumont

L'Harmattan, 2015, 456 pages

Qu'est-ce que le Monde francophone ? Celui-ci regroupe l'ensemble des pays et territoires où l'on peut vivre en français. C'est à partir de cette définition simple et de bon sens qu'a été conçu cet ouvrage qui se veut fiable et crédible. Le monde francophone regroupe plus de 450 millions de personnes et s'étend sur quatre continents. Ce guide offre au lecteur le moyen de s'immerger dans la réalité quotidienne de chacun des pays et territoires francophones.

Pour

commander:

[http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?](http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&isbn=978-2-343-05916-7)

[navig=catalogue&obj=livre&isbn=978-2-343-05916-7](http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&isbn=978-2-343-05916-7)

### **La philosophie comme institution discursive**

Dominique Maingueneau

Lambert-Lucas, 2015, 240 pages

Ce livre s'inscrit dans une perspective d'analyse du discours. À ce titre, il s'efforce de sortir de l'alternative ruineuse entre des approches qui sont censées démonter les rouages des textes pour ressaisir le sens des doctrines, et des approches d'ordre sociologique qui cherchent ses déterminations à l'extérieur.

Si l'on veut ainsi appréhender la philosophie comme discours, la « scène d'énonciation », qui n'est réductible ni au texte ni à une situation de communication qu'on pourrait décrire de l'extérieur, est amenée à jouer un rôle crucial. Une théorie du discours ne se contente pas, en effet, d'articuler texte et contexte, car cela reviendrait à présupposer le partage même qu'elle entend surmonter. Elle met en évidence une activité énonciative qui doit gérer sa présence à la fois dans le monde qu'elle construit et dans le monde où elle se construit, une activité qui doit légitimer la situation d'énonciation dont elle prétend surgir. On peut dès lors parler d'une institution discursive de la philosophie, par laquelle se nouent l'institution comme processus de construction d'une légitimité, et l'institution comme appareil organisant une pratique : la structure du champ, le statut du philosophe, les genres...

Pour commander: <http://www.lambert-lucas.com/la-philosophie-comme-institution>

## **Didactiques et disciplines**

### **Recherches en Didactiques, n°18/décembre 2014**

Cora Cohen-Azria, Catherine Souplet  
Septentrion, 170 pages

Entre réflexions liées à des problématiques contemporaines et retour sur des concepts fondateurs des didactiques, les contributions de ce numéro, enracinées dans différentes disciplines, montrent l'intérêt de l'analyse didactique.

La compréhension du monde social, l'acquisition de compétences du socle commun au travers d'apports disciplinaires, l'éducation à l'orientation sont là quelques-unes de ces problématiques, développées à partir des disciplines comme l'EPS, l'éducation musicale, l'information-documentation, l'histoire et la géographie, etc. L'ensemble de ce numéro propose une mise en perspective située de ces questions et thématiques.

Pour commander: [http://www.septentrion.com/fr/livre/?GCOI=27574100929180&utm\\_source=109&utm\\_medium=PressesUniversitairesduSeptentrionemail&utm\\_campaign=Recherches%20en%20didactiques](http://www.septentrion.com/fr/livre/?GCOI=27574100929180&utm_source=109&utm_medium=PressesUniversitairesduSeptentrionemail&utm_campaign=Recherches%20en%20didactiques)

## **L'insécurité en question**

### **Définitions, enjeux et perspectives**

Sophie Wintgens, Geoffrey Grandjean et Stéphanie Vanhaeren (dir.)  
Presses universitaires de Liège, 2015, 270 pages

Ces dernières années, l'analyse et les pratiques de la sécurité et de l'insécurité ont fortement évolué sous l'influence de plusieurs facteurs fortement imbriqués, tels que le déclin de la souveraineté nationale, l'accroissement de l'intensité des interactions transnationales ou encore l'éclatement conflictuel sous-tendu par des dynamiques identitaires. Ces constats et les représentations qui leur sont associées ont enjoint un réexamen de la manière dont la sécurité et l'insécurité se pensent et se pratiquent. Inscrit au cœur de ce double questionnement contemporain, cet ouvrage met en question la définition et les enjeux liés aux dynamiques actuelles d'(in)sécurité tout en proposant de nouvelles perspectives.

Pour commander: [http://www.presses.ulg.ac.be/jcms/c\\_14986/linsecurite-en-question](http://www.presses.ulg.ac.be/jcms/c_14986/linsecurite-en-question)

## **Les Patrimoines littéraires à l'école**

### **Tensions et débats actuels**

Sous la direction de Marie-France Bishop et Anissa Belhadjin  
Honoré Champion, Didactique des Lettres et des Cultures N° 2  
456 p., broché ISBN 978-2-7453-2782-6.

La notion de patrimoine mérite d'être examinée en tant que construction culturelle et idéologique. Son sens, assez précis en ce qui concerne le patrimoine matériel, est plus difficile à déterminer lorsqu'il s'agit de patrimoine littéraire à l'école. Multiforme ou changeant, il apparaît soumis à des fluctuations qui dépendent des niveaux scolaires, des filières et des époques. Le pluriel s'impose et ce sont bien des patrimoines qui permettent la constitution de sujets sociaux et scolaires, en transmettant des valeurs et des savoirs. Les questions, tensions et débats autour de ces patrimoines littéraires institués en objets scolaires sont donc au cœur de cet ouvrage.

Pour commander: <http://www.honorechampion.com/fr/champion/8965-book-08532782-9782745327826.html>

## **Le cours magistral a-t-il un avenir ?**

Distance et Médiations des Savoirs 9 | 2015

« Le cours magistral a-t-il un avenir ? » avons-nous intitulé, non sans provocation, l'appel à communication destiné à ce numéro spécial de Distances et Médiations des Savoirs. La question posée semble cependant anodine au regard de celle qu'ose Thot, le site Web canadien de la formation à distance : « Pourquoi le cours magistral existe-t-il encore ? » tandis que Clioweb fait ni plus ni moins le procès du cours magistral. Pourquoi tant de récrimination face à un dispositif pédagogique que l'on dit suranné, remis en cause par le numérique notamment, mais toujours bel et bien vivant ? Ne faut-il y voir, comme semble le suggérer Clioweb, que les traces d'un conservatisme irresponsable, attribué aux enseignants ou à leurs représentants syndicaux ? (extrait de l'éditorial)

À lire sur <http://dms.revues.org/960> (texte intégral)

## **Revue Histoire Épistémologie Langage**

### **Dossier d'HEL n°6 : Linguistiques d'intervention**

#### **Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues**

Numéro dirigé par Emilie Aussant (CNRS HTL / Université Paris Diderot) et Christian Puech (Université Paris Sorbonne Nouvelle / HTL/ Labex EFL).

Ce numéro 6 des Dossiers d'HEL présente les Actes (textes intégraux parvenus et sélectionnés, en libre accès), du colloque SHESL-HTL, organisé les 26, 27 et 28 janvier 2012 à Paris (Pôle des langues et civilisations, Bulac). Vous trouverez également des données rassemblées autour du colloque : le programme, les résumés de la totalité des interventions, la vidéo de la table-ronde de clôture.

En ligne: <http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/num6/num6.html>

## **Usages et fonctions des langues dans la région de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Est et des Grands Lacs**

Coordonné par Miryam Gagnon et Évariste Ntakirutimana

Synergies Afrique des Grands Lacs

Numéro 4 - Année 2015

Revue du GERFLINT

Ce quatrième numéro de Synergies Afrique des Grands Lacs va au-delà de la simple fonction communicative de la langue. Il étudie le comment dire et le pourquoi dire. Cette analyse rejoint la conception Martinetienne de la langue: « un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique... ».

En effet, la dizaine d'articles qui compose ce numéro analyse l'expérience humaine à partir de l'usage et de la fonction des langues dans la région Afrique Centrale, Afrique de l'Est et Afrique des Grands Lacs. Cette région subsaharienne qui dispose de moult langues accommode subséquentement différentes manières de communiquer en termes de forme voire de fond. (extrait de l'Avant-propos, E. Ntakirutimana)

En ligne: [http://gerflint.fr/Base/Afrique\\_GrandsLacs4/AfGrandsLacs4.html](http://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs4/AfGrandsLacs4.html)

## ■ INFORMATIONS - RESSOURCES

### THÉORIE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE EN DIDACTIQUE DES LANGUES-CULTURES

Christian PUREN, « Théorie générale de la recherche en didactique des langues-cultures. Essai. À propos d'un article d'Albert DAVID : "La recherche intervention, un cadre général pour les sciences de gestion ?" », mars 2015. [www.christianpuren.com/mes-travaux/2015a/](http://www.christianpuren.com/mes-travaux/2015a/).

Cet essai d'une cinquantaine de pages propose une modélisation d'ensemble des processus de recherche, tant des chercheurs universitaires que des enseignants, qui s'appuie sur les concepts de la théorie systémique. Les éléments du système global de la recherche sont au nombre de quatre : les données de terrain, les modèles praxéologiques, les théories et les modèles théoriques. Le système de la recherche est divisé en deux sous-systèmes, théorique et praxéologique. Ces deux sous-systèmes fonctionnent selon leur propre logique interne mais sur la base des mêmes processus récursifs (conceptualisation - modélisation - mobilisation) et de plusieurs processus linéaires (les applications théorique, méthodologique et technologique, la transposition didactique, l'implication théorique et la mobilisation rhétorique). Les processus récursifs assurent la cohérence de chaque sous-système grâce à leurs boucles de rétroaction et d'itération, la conceptualisation des données de terrain assurant l'interface entre les deux sous-systèmes. Le système global, comme tout système, reçoit des "entrées" - elles sont de cinq sortes pour la didactique des langues-cultures : empiriques, méthodologiques, technologiques, sociales et théoriques - et produit des "sorties" : des ouvrages, des articles, des échanges entre chercheurs lors de rencontres, des manuels, des fiches pratiques,...

Cette modélisation a été réalisée en pensant d'abord aux étudiants-chercheurs en didactique des langues-cultures, pour leur donner une vision globale des activités de recherche par rapport auxquelles ils ont à concevoir leur propre travail. Elle est complémentaire de la typologie des types de recherche proposée par ailleurs dans le Cours en ligne « Méthodologie de la recherche en didactique des langues-cultures » au tout début du Chapitre 5, « [Mettre en œuvre ses méthodes de recherche](#) ».

### CRÉATION DU REFTIC, RÉSEAU FRANCOPHONE DE TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE

<http://reftic.francophonie.org/>

Le réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence (REFTIC) est un forum de collaboration internationale, composée de traducteurs et d'interprètes de conférence, ainsi que d'experts dans le domaine de la traduction et de l'interprétation de conférence, ayant le français dans leurs combinaisons linguistiques et exerçant au sein ou autour des organisations africaines et internationales.

Créé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ce réseau est le fruit d'une concertation entre celle-ci et les organisations internationales partenaires de la Francophonie, et est né des besoins identifiés au sein de ces dernières, en termes de traducteurs et interprètes qualifiés.

Le REFTIC concerne dans un premier temps les organisations internationales basées en Afrique, et s'ouvrira progressivement aux autres continents.

Les missions du REFTIC s'articulent autour des axes suivants :

- Répondre à la pénurie de traducteurs et interprètes qualifiés ayant le français dans leur combinaison linguistique dans les organisations internationales partenaires de l'OIF ;
- Créer un espace d'échanges d'expériences et de mutualisation de ressources ;
- Conduire des actions de formation de renforcement de capacités (à destination de ses membres et des futurs adhérents) et de formation de formateurs ;

- Établir des passerelles entre centres de formation reconnus et organisations multilatérales partenaires de la Francophonie, et ainsi soutenir les jeunes diplômés francophones, dans le cadre d'un programme de mobilité, dans leurs démarches de candidature auprès de ces institutions.

Pour plus d'information : <http://reftic.francophonie.org/>

Il est dès à présent possible grâce au site Internet du REFTIC de s'inscrire au registre des traducteurs et interprètes ou de poser sa candidature pour une bourse d'études de l'OIF dans une formation de traducteur ou d'interprète de conférence.

## REVUE DE DROIT LINGUISTIQUE

L'Observatoire est fier d'annoncer la création de la *Revue de droit linguistique* ([www.droitslinguistiques.ca/revue](http://www.droitslinguistiques.ca/revue)). Elle contient des articles évalués par les pairs et est offerte gratuitement en format numérique depuis notre site Web ainsi que sur le site Web bien connu du monde juridique de Hein Online. Les articles seront publiés dès qu'ils auront satisfaits aux critères d'une révision par les pairs et nous bouclerons le volume à la fin de l'année. Par conséquent, nous publierons un volume par année, lequel se construira au fur et à mesure que des textes y seront publiés.

Le premier volume est composé de textes que nous avons reçus entre juin et décembre 2014. Il contient deux articles :

- François Larocque et Mark Power, « Qui se marie prend pays : le divorce exogame, la garde des enfants et le droit constitutionnel à l'instruction dans la langue de la minorité » (2014) 1 *Revue de droit linguistique* 3; et
- Edmund A. Aunger, « L'anatomie d'un procès contre la langue française : Sa Majesté la Reine c. Gilles Caron, 2003-2008 » (2014) 1 *Revue de droit linguistique* 30.

## FILFRANCOPHONIE - NOUVELLE LISTE DE DIFFUSION

*Filfrancophonie* est une liste de diffusion mise sur pied par l'EA 4246 PREFics-DYNADIV de l'Université François-Rabelais de Tours. Son objectif global est de permettre à tous les abonnés de diffuser des informations pertinentes pour les recherches menées sur les francophonies plurielles.

### **Filfrancophonie. Qu'est-ce que c'est ?**

*Filfrancophonie* vise globalement à réunir une communauté de recherche autour de différentes tendances et autres (re)configurations de la francophonie, avec articulations aux thématiques de la pluralité linguistique et de l'interculturel, aux déclinaisons variées en sciences humaines.

Elle vise ainsi à faciliter la communication et l'échange d'informations entre enseignants-chercheurs, chercheurs, apprenti-chercheurs s'intéressant aux questions liées aux francophonies, de points de vue prioritairement sociolinguistique, didactique et littéraire, et qui inscrivent leurs activités dans un cadre universitaire ou assimilé.

Elle est de l'ordre de la liste de diffusion.

L'adresse de la liste est [filfrancophonie@listes.univ-tours.fr](mailto:filfrancophonie@listes.univ-tours.fr)

Son site web est <http://listes.univ-tours.fr/www/info/filfrancophonie>

Pour tout **abonnement**, vous pouvez

- soit vous rendre sur le site de la liste : <http://dynadiv.univ-tours.fr/accueil/filfrancophonie-451671.kjsp>
- soit adresser un courriel à l'adresse de la liste : [filfrancophonie@listes.univ-tours.fr](mailto:filfrancophonie@listes.univ-tours.fr)

## ÉTUDE SUR L'APPORT DES JEUX SÉRIEUX POUR LA FORMATION À DISTANCE AU CANADA FRANCOPHONE

Préparé pour le REFAD par M. Jean Loisier, ce document présente un portrait de l'usage des jeux sérieux en formation à distance au Canada francophone.

L'intérêt marqué des milieux éducatifs pour l'usage de stratégies ludiques favorisant les apprentissages, d'une part, et l'engouement des récentes générations d'étudiants pour les jeux vidéo, d'autre part, ont suscité la production et l'usage de jeux éducatifs que l'on regroupe actuellement sous le vocable de « jeux sérieux ». Plusieurs praticiens notent une motivation plus soutenue chez certains apprenants, en raison de certaines caractéristiques des jeux, notamment le plaisir de performer et/ou d'être en compétition avec des pairs, ou encore d'apprendre en collaboration pour performer.

Télécharger le pdf: [http://refad.ca/documents/Etude\\_Jeux\\_serieux\\_en\\_FAD.pdf](http://refad.ca/documents/Etude_Jeux_serieux_en_FAD.pdf)

Source: <http://www.refad.ca/publications-et-rapports-de-recherche/rapports-de-recherche/etude-sur-l%C2%92apport-des-jeux-serieux-pour-la-formation-a-distance-au-canada-francophone/>

## 1990 - 2015 : 25 ANS, 25 TEXTES DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE AU SUD DU SAHARA ET DE L'OCÉAN INDIEN

**Une anthologie proposée et présentée par Bernard Magnier**

La rubrique « Enseigner la francophonie » du site pédagogique francparler-oif.org s'enrichit de 25 extraits de textes de l'Afrique francophone au sud du Sahara et de l'Océan Indien sélectionnés pour vous. L'objectif de cette publication est de faciliter l'accès pour vos classes à des œuvres francophones de l'Afrique sub-saharienne étendue à la zone indo-océanienne, à une autre littérature...

Chaque extrait est accompagné d'une courte présentation de l'auteur et de l'œuvre, vous permettant ainsi une entrée facilitée dans le texte.

À découvrir sur <http://www.francparler-oif.org/actualites-/2685>